



Rapport d'activités & de gestion 2021

CONNAÎTRE

PROTÉGER

GÉRER

VALORISER

ACCOMPAGNER

RÉSEAUX

STRUCTURE



p.07



p.15



p.21



p.29



p.37



p.43



p.48



Bilan moral 2021

■ Assemblée générale du Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France (07 mai 2022)

Maudit COVID ! Il nous en aura encore fait baver en 2021 ! Nous avons été solides malgré tout et notre structure a pu continuer à vivre et à agir pour la nature dans les territoires.

Malgré un contexte financier et institutionnel toujours mouvant, nous avons su convaincre les habitants, les partenaires, les collectivités, les citoyens que préserver la nature dans les Hauts-de-France n'était pas une contrainte mais un atout pour notre région. Un atout pour vivre ici, mais un atout aussi pour développer l'économie et faire venir les touristes, au même titre que la culture ou le patrimoine historique.

Aujourd'hui, avec plus de 500 sites d'intervention, nous participons à préserver et valoriser ce patrimoine naturel sur autant de communes des Hauts-de-France en associant systématiquement les habitants afin qu'ils puissent se réapproprier leur patrimoine. C'est aussi l'occasion de monter des projets qui serviront à toutes et tous : éducation à la nature avec nos animations, nos ATE (Aires Terrestres Éducatives), avec la dynamique autour de l'agroécologie et l'ensemble des éleveurs avec qui nous travaillons, contribuant à la fois à une agriculture moderne et vertueuse mais aussi, par exemple, à la sauvegarde de nos races locales.

Ce sont des nouveaux projets de conservation et de protection comme le classement de notre propriété de Marchiennes en Réserve naturelle nationale, les travaux pour protéger nos tourbières avec nos partenaires dans le cadre du programme européen *Life Anthropofens*. C'est aussi le développement renforcé de partenariats avec les intercommunalités comme ici avec l'agglomération du Calaisis, mais je pourrai citer les partenariats dans les 7 vallées, la convention avec l'agglomération de Béthune, un premier partenariat avec la Métropole européenne de Lille ou le renforcement du partenariat avec la communauté urbaine d'Arras avec qui, en 2021, nous avons pu contractualiser ensemble le marais sur la commune de Fampoux ou acheter grâce à l'Agence de l'eau Artois Picardie et les fonds européens, le bois de la Loterie à Mont-Saint-Eloi.

Je peux encore citer les 40 ans de la Réserve naturelle nationale du marais d'Isle cogérée avec l'agglomération de Saint-Quentin, les démarches pour le classement du site de Coincy ou les réflexions qui avancent sur l'amélioration de l'ouverture des sites au public sur la propriétaire départementale des Marais de Sacy, sur Saint-Simon, Boves et j'en passe bien sûr ! Car, des projets comme cela, il y en a évidemment des centaines et même le rapport d'activités ne peut tous les citer.

Dans l'Aisne, le Nord, le Pas-de-Calais, l'Oise et la Somme, nos équipes rivalisent d'intelligence, de sérieux et de sens du concret pour lancer et animer de nombreuses initiatives qui partout ont pu renforcer notre présence et nos projets. Avec les communes et les collectivités, je le disais, mais aussi les entreprises qui commencent à penser à nous à travers le mécénat. C'est bien, et important, mais évidemment pas suffisant pour financer l'ensemble des activités. J'y reviendrai.

Autre thématique qui prend de plus en plus de place, hélas pourrait-on dire, mais sujet dont on ne peut être éloigné : la compensation et les mesures compensatoires. Plus que jamais, nous sommes sollicités pour réduire ou compenser les destructions d'espaces et d'espèces liés à des aménagements publics ou privés. Nous appelons bien sûr d'abord à éviter plutôt que détruire, mais quand il doit y avoir compensation, nous prenons notre part en veillant à notre charte éthique : ne pas faciliter les destructions, et travailler en aval en apportant notre

garantie d'association reconnue : la nécessité du financement de la gestion et la durabilité du foncier. C'est ce qui nous distingue du marché émergent de la compensation car, là aussi, les logiques financières se renforcent parfois au détriment de l'intérêt des habitants et des citoyens.

On ne peut donc pas dire que nous ne diversifions pas nos actions ! Et nos types de financements pour en faire plus sur beaucoup de sites ! Mais cela reste souvent compliqué sur le plan financier et chaque année, nous vivons dans l'angoisse (et je peux vous dire qu'il y a quelques nuits compliquées quand on nous annonce un changement de règle, de financement, ou même l'annulation parfois en une journée de plusieurs promesses de centaines de milliers d'euros !).

Il faut toujours remettre l'ouvrage sur le métier en la matière et, malgré l'intérêt démontré de nos actions, elles restent parfois difficiles à financer dans la durée. Les règles sont toujours compliquées, et, de plus en plus, elles divergent de financeur en financeur.

On nous dit : « diversifiez-vous ! », mais, en nous diversifiant nous travaillons avec des centaines de partenaires. Et quand on fait cela, il nous faut aussi plus d'ingénierie financière et donc de fonctionnement que, justement, un certain nombre de financements ne prennent pas en compte. Le délai de paiement des fonds européens est un des exemples qui met en péril les trésoreries des Conservatoires d'espaces naturels.

C'est vraiment aujourd'hui l'un des éléments, hélas, qui aura marqué l'année 2021 : nous faisons plus de choses, nous rendons plus de services, nous travaillons plus au service des habitants, mais notre quotidien est toujours aussi compliqué. Et cela doit changer. Nous y travaillons et nous saluons ces partenaires qui cherchent à trouver des solutions avec nous. Nous parvenons à de beaux succès, y compris en acquérant notre siège à Amiens, les travaux vont nous permettre une installation début 2023 !

Face à ces défis, les bénévoles sont toujours plus nombreux. Membres du Conseil d'administration, du Conseil scientifique et technique, Conservateurs bénévoles, bénévoles réguliers et occasionnels démontrent la force de notre vie associative et sa plus-value. Quand on ajoute les capacités d'expertise et l'implication de notre équipe permanente, nous pouvons être rassurés quant à l'avenir de notre modèle associatif.

En conclusion, les Conservatoires d'espaces naturels ont acquis de la maturité, c'est clair. Ils se sont imposés comme un acteur essentiel de la protection du patrimoine naturel en France, et, singulièrement, dans les Hauts-de-France. Ils peuvent compter sur le soutien fidèle de partenaires que l'on ne remerciera jamais assez. Mais, ils peuvent être fragiles et fragilisés si l'on n'en prend pas soin. A nous d'être forts, partenariaux, et force d'explication pour que notre association sorte renforcée et stabilisée dans un monde de plus en plus compliqué.

Merci !

Christophe Lépine

Président du Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France
Président de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels

Introduction

Vous avez entre les mains le second rapport d'activités du Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France, après 18 mois de fonctionnement à cette échelle.

Sans être exhaustif il présente les principales actions menées en 2021 par le Conservatoire d'espaces naturels selon les axes structurants de notre plan d'actions quinquennal : connaître, protéger, gérer, valoriser, accompagner les politiques publiques de préservation de la nature, participer et contribuer aux dynamiques de réseaux permettant de démultiplier nos actions régionales.

Cette année, un accent particulier est mis sur le volet agricole de nos actions ; en effet, grâce au soutien de l'agence de l'eau Artois-Picardie et du Conseil Régional nous avons pu créer un poste de chargé de mission agroécologie, dont l'une des premières missions a été d'établir un bilan aussi exhaustif que possible de nos partenariats agricoles, dont vous constaterez l'ampleur au sein du chapitre « Gérer ». La suite sera de développer de nouveaux projets avec les exploitants sur nos sites ou les structures partenaires afin que la biodiversité soit toujours mieux prise en compte.

Bien sûr, s'ajoutent ici des informations générales et synthétiques sur la situation du Conservatoire : bilan moral, bilan chiffré et cartographique de la maîtrise foncière et d'usage, bilan financier, fonctionnement de la structure.

Nous espérons que sa lecture vous sera tout aussi informative qu'attrayante.

Sommaire



p.07

CONNAÎTRE



p.15

PROTÉGER



p.21

GÉRER



p.29

VALORISER



p.37

ACCOMPAGNER



p.43

RÉSEAUX



p.48

STRUCTURE

Les Conservatoires d'espaces naturels : un réseau national

Depuis plus de 40 ans, les Conservatoires d'espaces naturels contribuent à préserver notre patrimoine naturel et paysager par leur approche concertée et leur ancrage territorial.

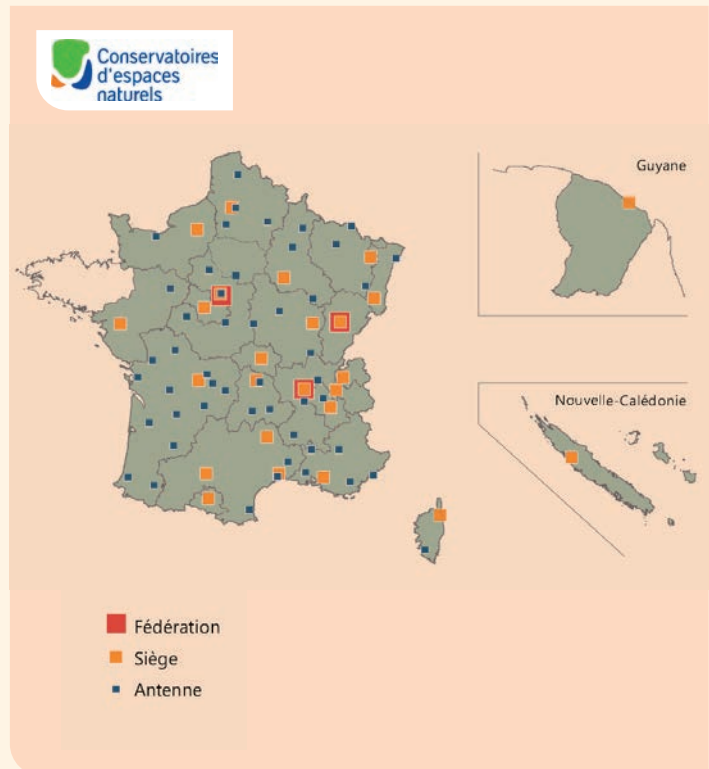
Les 24 Conservatoires d'espaces naturels gèrent un réseau cohérent et fonctionnel de 3800 sites naturels couvrant 145 000 ha en métropole et outre-mer et sont présents sur plus de 4000 communes, soit plus d'une commune sur huit.

24, c'est un chiffre en progression avec l'aboutissement en avril 2021 du CEN Guyane qui était en préfiguration depuis plusieurs années et qui se met au service du réseau des gestionnaires de ce territoire ultra-marin si riche en biodiversité ; et la naissance en décembre du CEN Ile-de-France, issu de l'intégration au réseau d'une association déjà propriétaire et gestionnaire de sites emblématiques dans cette région.

Depuis l'origine avec le soutien de l'État, des collectivités territoriales et des partenaires privés, les Conservatoires sont devenus des gestionnaires reconnus pour la pertinence de leur action construite sur la concertation, et des référents pour leur expertise scientifique et technique. Ils tissent des relations partenariales et complémentaires avec l'ensemble des acteurs de la biodiversité dans l'animation de projets de territoire, avec les autres gestionnaires de milieux naturels.

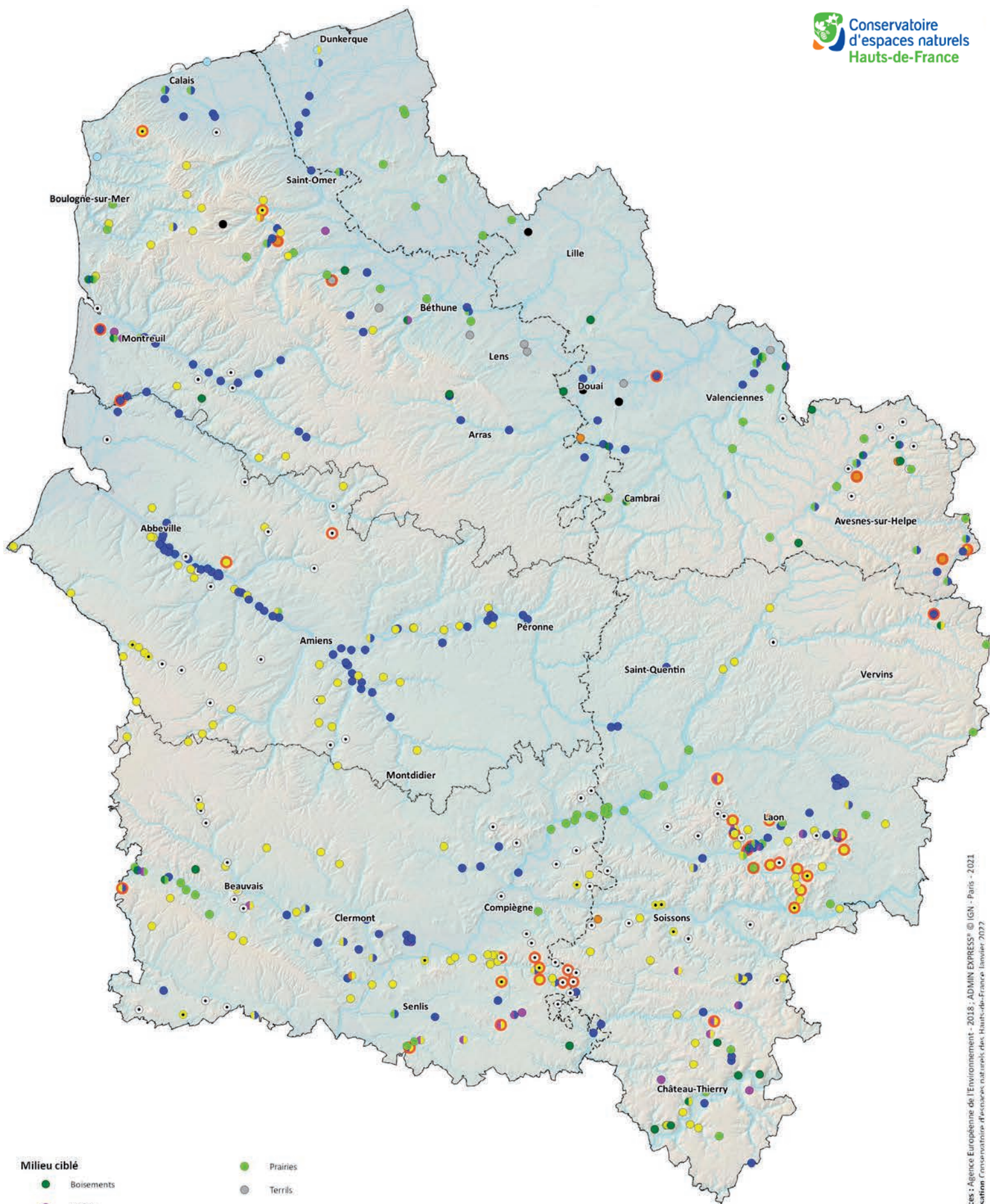
Ils accompagnent également la mise en œuvre de politiques contractuelles : impliqués dans 7 projets LIFE et 39 Plans nationaux d'actions espèces, la fédération porte le pôle relais zones humides relatif aux tourbières.

L'action des Conservatoires d'espaces naturels est fondée sur la maîtrise foncière et d'usage. Elle s'appuie sur une approche concertée, au plus près des enjeux environnementaux, sociaux et économiques des territoires. Leurs interventions s'articulent autour de 4 fondements : la connaissance, la protection, la gestion et la valorisation des milieux naturels.



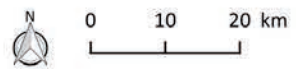
Implantations des Conservatoires d'espaces naturels en 2021

Carte des sites gérés par le Conservatoire (au 31 décembre 2021)



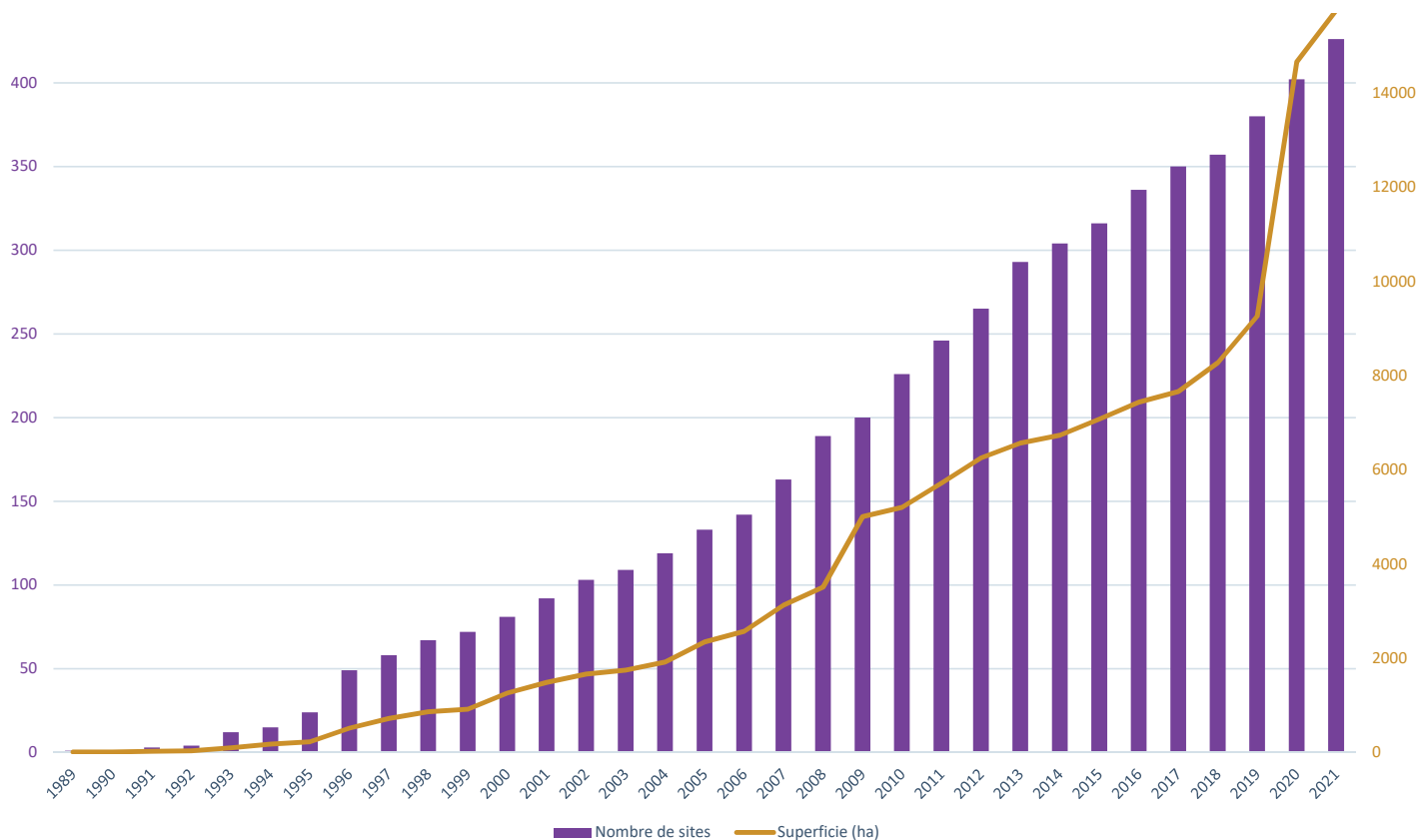
- Milieu ciblé**
- Boisements
 - Landes
 - Milieux côtiers
 - Milieux rupestres et rocheux
 - Pelouses sèches
 - Prairies
 - Terrils
 - Tourbières, marais et plans d'eau
 - Gîte à chauves-souris
 - Autres milieux
 - Enjeu géologique

Sources : Agence Européenne de l'Environnement - 2018 ; ADMIN EXPRESS® © IGN - Paris - 2021
 Réalisation : Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France, janvier 2022

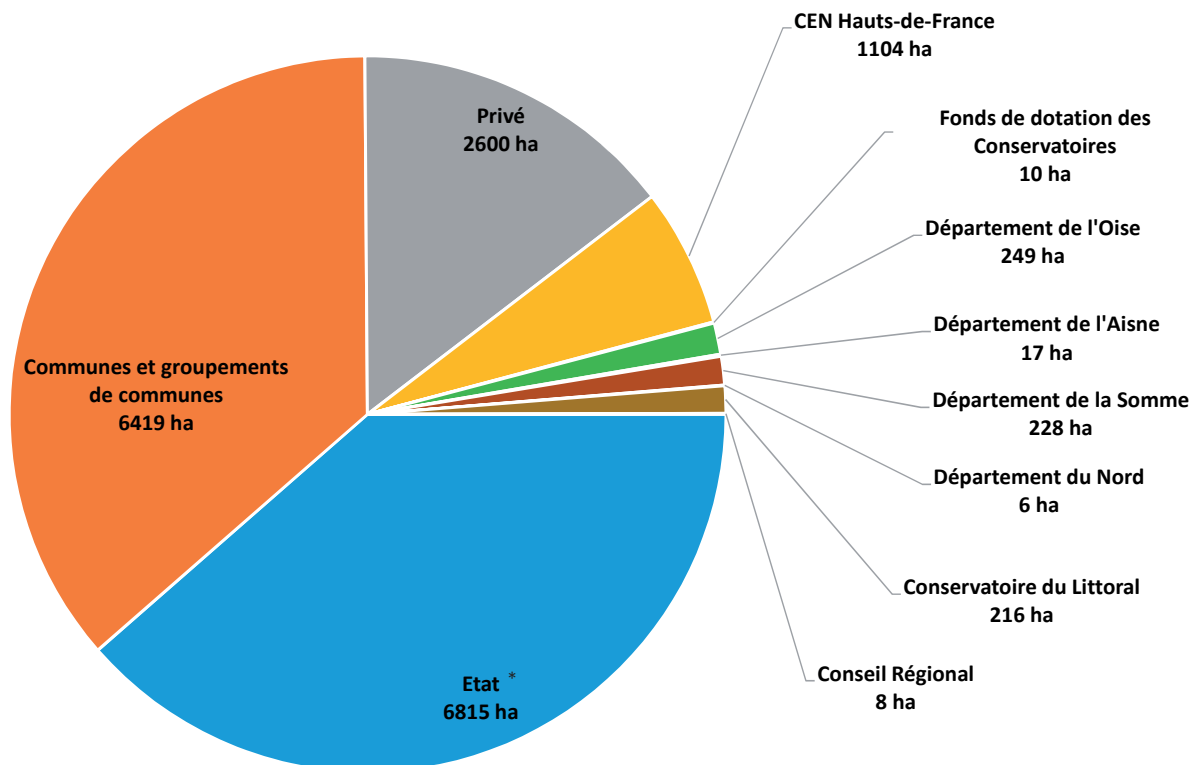


Évolution du nombre de sites (au 31 décembre 2021)

Sites en gestion :



Qui est propriétaire des sites contractualisés par le Conservatoire ? Superficies* des sites contractualisés par type de propriétaire :



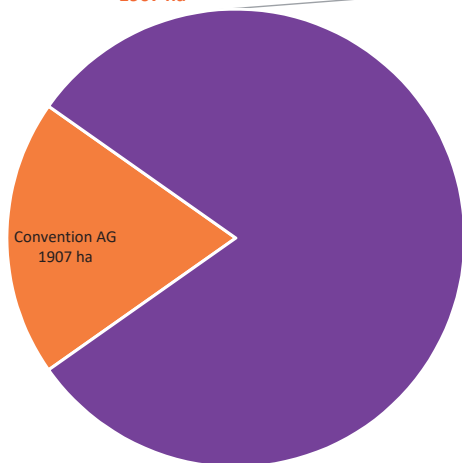
* dont 5722 ha pour le camp militaire de Sissonne

* Chiffres arrondis

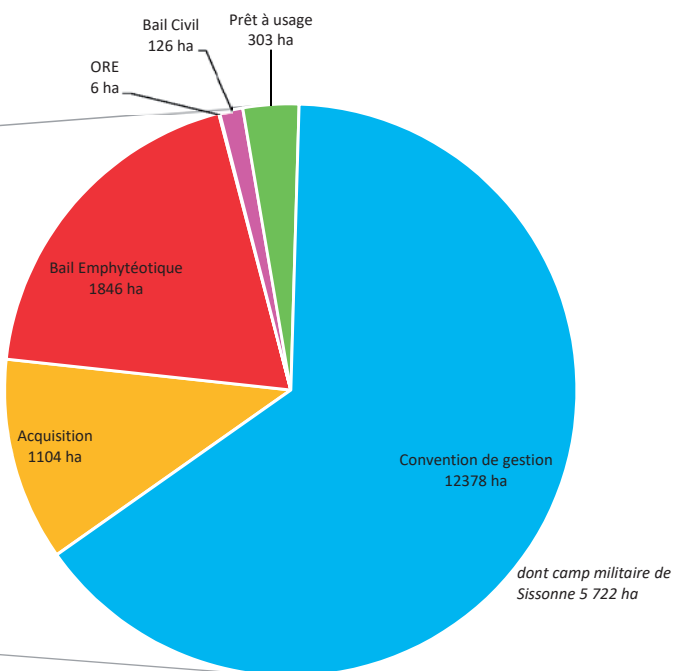
Surfaces d'intervention (au 31 décembre 2021)

■ Superficies* de sites contractualisés par type de contrats :

86 sites en assistance à la gestion
1907 ha

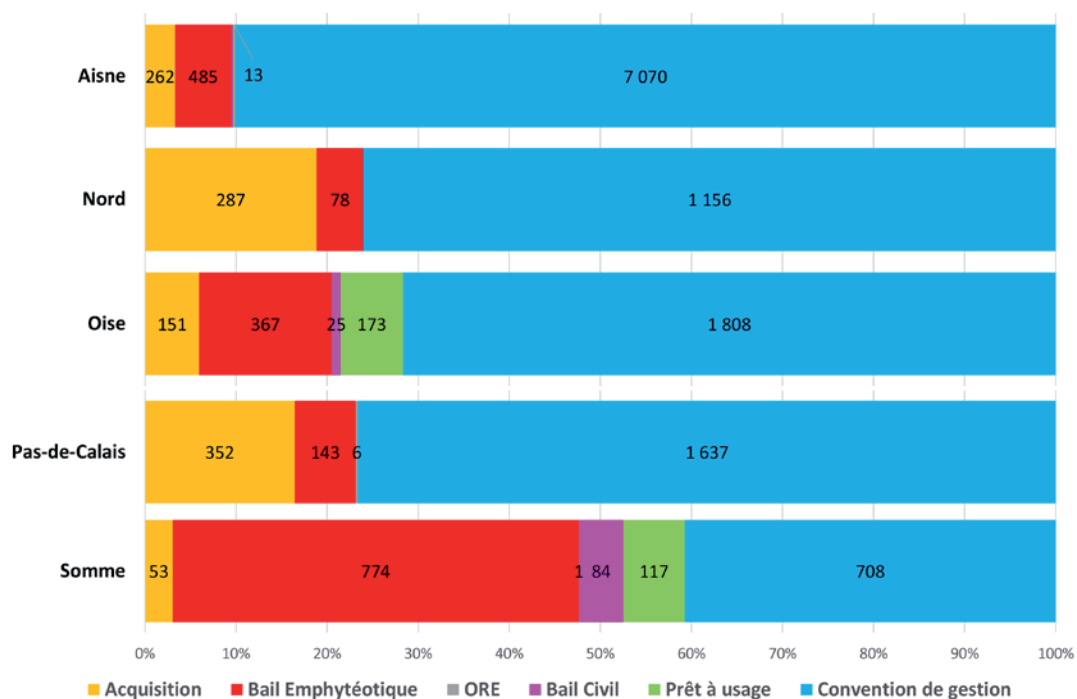


426 sites en gestion
15 763 ha



* Chiffres arrondis

■ Répartition des types de contrats en surface et par département (sites en gestion uniquement)





La connaissance des espèces et de leurs habitats est une clé de la conservation du patrimoine naturel régional. Des suivis écologiques, des expertises scientifiques et des études sont régulièrement menées afin d'améliorer la connaissance de notre environnement régional. Les études et inventaires réalisés par le Conservatoire d'espaces naturels permettent de définir les priorités d'actions et les outils de gestion les plus adaptés.

En 2021, les suivis sur le terrain ont repris leur rythme normal, contraints simplement par des conditions météorologiques estivales pluvieuses. A l'image de notre dernière lettre d'information vous trouverez dans ces pages des nouveautés sur des espèces habituellement peu étudiées : mollusques, araignées et autres mousses ! Mais se développe aussi l'usage des nouvelles technologies comme un relevé LiDAR pour établir la topographie précise d'un site (page 14).

Liste des publications scientifiques

Articles

CARON N., 2021.- Redécouverte de *Kurzia pauciflora* (Dicks.) Grolle dans les Hauts-de-France. Bulletin de la Société linnéenne Nord-Picardie, 39 : 2p.

CARON N., Cheyrezy T., 2021.- Le genre *Dolomedes* (Araneidae, Pisauridae) dans les tourbières alcalines de Sacy (Oise) : état des connaissances, préconisations pour la gestion de ses habitats et perspectives. Bulletin de la Société linnéenne Nord-Picardie, 39. 9 p.

CUCHERAT X., HUBERT B., VANAPPELGHEM C., 2021.- Que conclure de neuf années de suivi d'une population de *Vertigo* de Des Moulins *Vertigo moulinsiana* (Dupuy, 1849) ? *naturae*, 15, Museum National d'Histoire Naturelle, 213-226

MAHUT V., DUMONT Q., FRANCOIS R., HAUGUEL J.-C., CATTEAU E., MESSEAN A., 2020.- Les prairies de Thiérache (Aisne) : étude phytosociologique sériale. Bulletin de la Société Linnéenne Nord-Picardie, vol. 38, 55-116

MEIRE G., BRUNEAU M., 2022.- Écologie et conservation du *Mercure Arethusana arethusana* (Denis & Schiffermüller, 1775) (Lépidoptère : Satyrinae) en Hauts-de-France. *naturae*, 1, Museum National d'Histoire Naturelle, 1-16

REY G., 2021.- Le plan d'actions régional vipère péliade Hauts-de-France : présentation de la démarche et bilan des actions menées. L'Écho des Rainettes, 20, Natagora, 6-8

WATTERLOT A., HAUGUEL J.C., MESSEAN A., 2021. A propos d'une communauté bryophytique originale des bords de la moyenne vallée de l'Oise (départements de l'Aisne et l'Oise). Bulletin Société Botanique Centre-Ouest. 14 p.

Collection des cahiers scientifiques

SARTHOU J.-P., SARTHOU V., SPEIGHT M. C.D., 2021.- Clé des 88 genres de Diptères Microdontidae et Syrphidae d'Europe occidentale. Les cahiers scientifiques du Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France, 1, Conservatoire d'espaces ces naturels des Hauts-de-France, 60 p.

Une nouvelle collection de publications scientifiques

Le premier numéro des Cahiers scientifiques du Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France vient de sortir, il est consacré à la clef des 88 genres des diptères microdontidae et syrphidae d'Europe occidentale.

La collection des Cahiers scientifiques du Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France viendra s'enrichir tous les ans d'un numéro, au moins, publiant des études, réalisées en interne ou commandées, qui ne peuvent être valorisées dans les revues régionales ou nationales existantes.

Les différents numéros seront téléchargeables dans la rubrique qui leur est consacrée :

cen-hautsdefrance.org/publications/publications-scientifiques-et-techniques/les-cahiers-scientifiques-du-conservatoire



Découvertes et résultats de gestion



Orchis brûlé © M-H. GUISLAIN

■ Aisne

Les suivis menés sur les sites de l'Aisne en 2021 ont permis de découvrir une espèce d'araignée nouvelle pour la France sur le réseau de coteaux du Chemin des Dames (*Trichoncyboïdes simoni*).

Dans le Soissonnais, le **Buplèvre aristé** a été redécouvert pour la région, la dernière donnée de l'espèce remontait à plus de 140 ans ! Notons aussi l'**Orchis brûlé** au Mont-des-veaux de Cessières, l'**Orchis homme-pendu** (Vierzy, Branges), la **Laïche des bruyères** (Parfondru, Pernant, Pasly, Pommiers), le papillon **Fadet de la mélisse** (Vierzy), ainsi que dans la vallée de la Marne le **Daphné bois-joli** (Essômes) et le **Barbon pied-de-poule** à Rocourt.

Plus spécifiquement, dans les marais et tourbières, le suivi des orchidées a permis de retrouver l'**Orchis grenouille** et l'**Orchis Bouffon** à Beuwardes ainsi que le **Cuivré fuligineux** à Viffort. Une étude spécifique de **Dolomedes plantarius** dans les Marais de la Souche a permis de découvrir l'espèce sur la plupart des sites d'intervention du Conservatoire. La **Gentiane pneumonanthe** poursuit sa progression sur les sites de Branges et Lhuys avec désormais un total de plus de 2000 pieds fleuris. Le **Mouron délicat** et l'**Orchis négligé** ont été découverts à Oulchy-le-Château, tout comme la **Ratoncule naine** à Chavignon ou encore, l'**Orchis incarnat** à Laon.

Sur le camp militaire de Sissonne, les pluies estivales ont permis l'expression de la **Limoselle aquatique** et de la **Salicaire à feuilles d'Hyssope**. Enfin, une autre station de la rare **Gagée des champs** a été trouvée sur Oeuilly.

■ Nord

Dans le département du Nord, plusieurs découvertes sont à dénombrer. Mais les plus marquantes sont sans doute d'une part la présence d'une femelle de **Triton crêté** dans la mare pédagogique de la Réserve naturelle régionale de l'Escaut rivière à Proville ainsi que l'installation en hivernage du **Murin de Bechstein** dans la cave de la Ferme à lunettes à Glageon.

À Proville, le Triton crêté (*Triturus cristatus*) qui n'était pas connu du secteur a été observé en période de reproduction. La Réserve de l'Escaut rivière constitue ainsi l'un des derniers bastions dans le Cambrésis, avec le Bois de Bourlon, de cette espèce protégée au niveau national et quasiment menacée.

Concernant le Murin de Bechstein (*Myotis bechsteinii*), l'espèce est apparue sur le site de la Ferme à lunettes suite à des travaux d'aménagements de la cave de l'ancien corps de ferme présent sur le site. Un individu a été observé lors d'une session de comptage hivernal, dans la cave, qui lui sert donc de gîte d'hivernation. C'est une espèce associée aux vieilles forêts et qui est classée comme vulnérable à l'échelle européenne.



Murin de Bechstein © F. SCHWAAB



Azuré des Cytises © D.TOP

■ Oise

Dans l'Oise, les inventaires réalisés sur la pelouse de la Loge à Flavacourt ont permis de découvrir une nouvelle station pour l'**Azuré des Cytises** (*Glaucopsyche alexis*), espèce évaluée en danger en Picardie et l'**Argus frêle** (*Cupido minimus*), quasiment menacé. Le site joue probablement un rôle de relais entre les populations du Vexin et du Pays de Bray. L'**Azuré des Cytises** a d'ailleurs aussi été découvert sur le larris de la colline Sainte-Hélène au sein de la RNR des Larris et Tourbières de Saint-Pierre-ès-Champs. Pour les reptiles, c'est en réalisant le protocole régional de suivi de la **Vipère péliade** que cette dernière a pu être réobservée sur la colline Sainte-Hélène après 10 ans d'absence d'observations malgré les recherches !

Les résultats du suivi de la **Spiranthe d'Automne** (*Spiranthes spiralis* - deux stations dans l'Oise) à La Villetertre sont exceptionnels cette année, avec plus d'une centaine de pieds comptabilisés. Il s'agit de la plus grosse population du département de l'Oise ! Quant au suivi de la **Gentiane pneumonanthe** dans les marais de Cambronnelès-Clermont, ils sont également positifs avec 1700 pieds comptabilisés, un record pour le site.

Des prospections mousses et lichens complémentaires en vallée de l'Automne ont permis de découvrir de nombreuses espèces patrimoniales notamment à Fresnoy-la-Rivière avec **Philonotis marchica**, une bryophyte des tourbières alcalines considérée disparue des Hauts-de-France. Elle a été trouvée en compagnie du **Mouron délicat** (*Lysimachia tenella*), nouvelle espèce protégée pour le site.



■ Pas-de-Calais



Mélitée du plantain © D. TIRMARCHE

Dans les tourbières et marais alcalins du Montreuillois, quelques résultats sont à signaler en 2021 comme le développement d'une nouvelle station de **Comaret des marais** sur la zone humide du Warnier suite aux déboisements menés par le Conservatoire. Sur le marais de Villiers, 2021 fût très riche avec un record des effectifs de **Liparis de Loesel**, la découverte par J-C. Hauguel de la **Philonotis du calcaire**, bryophyte exceptionnelle et en danger d'extinction à l'échelle des Hauts-de-France, connue de seulement 5 localités récentes en région et surtout la capture en 2020 et l'observation *in situ* en 2021 de **Larinia jeskovi** araignée jusqu'alors inconnue de la faune nationale.

Pour les landes et boisements acides des communaux de Sorrus, Saint-Josse et du Moulinel, un inventaire des bryophytes a été mené cette année par le Conservatoire Botanique national de Bailleul dans le cadre de l'animation du site Natura 2000. Au total cet inventaire a permis de répertorier 94 espèces, dont 35 taxons d'intérêt patrimonial. On citera entre autre la découverte de **Sphagnum molle** sur le Moulinel dont l'unique station jusqu'alors connue dans les Hauts-de-France était sur la Réserve naturelle des landes de Versigny (02).

Sur les pelouses calcicoles, 2021 fût une bonne année pour la **Mélitée du plantain** avec l'observation pour la première fois de plus d'une centaine d'individus sur Mimoyecques et d'une nouvelle station sur Camiers comptabilisant plus de 25 chenilles.

Concernant les gîtes à Chiroptères, très bonne année également pour les gîtes de Montreuil-sur-Mer où depuis trois ans les effectifs de **Grand rhinolophe** culminent à près de 200 individus en fin d'été, contre 20-30 individus en moyenne sur les dix dernières années. De plus les effectifs de **Murin à oreilles échanquées** tendent également à augmenter avec pas moins de 70 individus comptabilisés. Enfin, on notera l'observation de deux individus de **Barbastelle d'Europe** sur Danes et un à Montreuil.

■ Somme

Dans le département de la Somme, les inventaires menés dans le cadre du renouvellement du plan de gestion de la Montagne de Saint-Aubin-Montenoy ont permis de découvrir la sixième station régionale de **Seslérie bleuâtre** (*Sesleria caerulea*). L'espèce n'avait jamais été signalée du sud-ouest amiénois. Un couple avec jeunes de **Pie-grièche écorcheur** (*Lanius collurio*) a été observée pour la première fois sur le larris d'Hangest-sur-Somme, l'espèce est rare en vallée de la Somme.

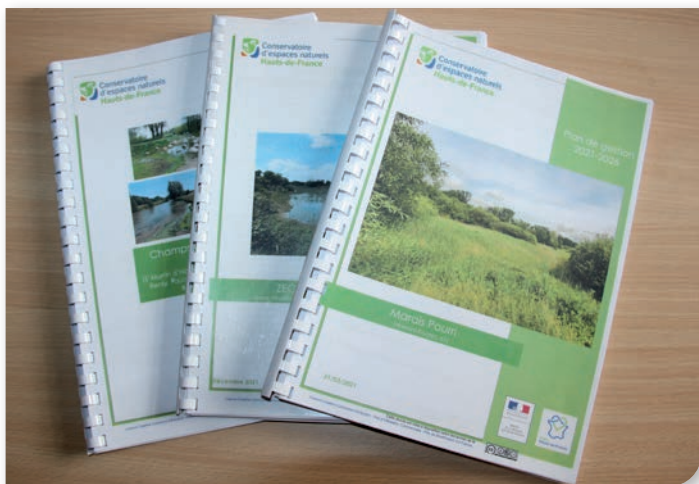
Sur le marais de Morcourt, la restauration et l'entretien des mégaphorbiaies a permis au **Sénéçon des marais** (*Jacobaea paludosa*) de recoloniser le site après huit années d'absence, l'espèce est protégée dans l'ancienne région Picardie.

Dans le cadre de la rédaction du premier plan de gestion des communaux de Daours, de nombreux inventaires floristiques et faunistiques ont été menés au cours de l'année 2021, et se poursuivent sur l'année 2022. Les inventaires ornithologiques montrent que le secteur des bassins de décantation est très riche en espèces. Au total en 2021, 63 espèces dénombrées sur les bassins de décantation dont 4 en danger d'extinction et 8 classée comme vulnérable. Concernant la flore, l'observation de la **Gentiane pneumonanthe** (*Gentiana pneumonanthe*) sur le marais de Daours confirme la forte patrimonialité de ce site.



Sénéçon des marais © D. ADAM

Plans de gestion, inventaires et études...



Plans de gestion © L. CARON

■ Une nouvelle méthodologie commune pour la rédaction des plans de gestion

L'un des défis du Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France était d'harmoniser la méthode d'élaboration des plans de gestion.

Désormais le Conservatoire dispose d'une méthodologie commune, évolutive, intégrant les recommandations du cahier technique de l'Office français de la biodiversité (OFB) : « Guide d'élaboration des plans de gestion des espaces naturels ».

Le plan de gestion se présente ainsi en 3 parties principales :

- l'état des lieux ou le diagnostic : description du contexte administratif, environnement physique, patrimoine naturel (géo et biodiversité), place de l'homme ;
- la définition des responsabilités du site pour le patrimoine naturel voire historique, culturel et paysager, et des grands enjeux de conservation ;
- la définition des objectifs et opérations selon la méthode « tableau de bord ».

Les principaux apports de cette nouvelle méthode concernent l'identification des responsabilités du site pour le patrimoine naturel. Celle-ci se fait à partir d'une analyse de trois critères de responsabilité qui permettent d'aboutir à l'identification des enjeux de conservation : la sensibilité du patrimoine naturel, la représentativité du site pour ce patrimoine naturel et le rôle fonctionnel du site. L'intégration de la méthode « tableau de bord » permet de disposer d'un outil de définition et d'évaluation des objectifs précis et facilement exploitable.

Autre élément important, le guide méthodologique propose des parties requises et optionnelles afin d'adapter le document de gestion au type de site et à son niveau d'enjeu.

■ Premiers inventaires suite au contrat Natura 2000 du coteau de Sailly-Laurette (80)

Le larris communal de Sailly-Laurette situé en haute vallée de la Somme a fait l'objet d'un contrat Natura 2000 de débroussaillage et de fauche afin de restaurer des pelouses calcicoles.

Ce contrat s'est déroulé de 2020 à 2021 et a été porté par la commune, avec l'assistance de l'AMEVA et du Conservatoire. Les premiers suivis scientifiques ont été réalisés en 2021 afin d'observer l'évolution du site naturel, permettant de constater d'ores et déjà d'excellents résultats !

Une importante population d'Orchis homme-pendu (*Orchis anthropophora*) a été retrouvée, comptant 189 pieds fleuris. Cette espèce classée « Vulnérable » en région Hauts-de-France n'avait pas été observée sur la commune depuis 1986. Le Libanotis des montagnes (*Libanotis pyrenaica*), avec 6315 m² de recouvrement, et l'Ophrys frelon (*Ophrys fuciflora*), avec 27 pieds fleuris, voient leurs effectifs en belle hausse suite aux travaux.

Concernant la faune, deux espèces de papillons de jour typique des coteaux ont également été découverts sur le site, l'Hespérie de la sanguisorbe (*Spialia sertorius*) et le Bellargus (*Polyommatus bellargus*). Un adulte de Vipère péliade, espèce déjà connue sur le larris, a également été observé.

Afin de pérenniser les actions de restauration du coteau, un bail emphytéotique entre le Conservatoire et la commune de Sailly-Laurette est en cours de signature et la mise en place d'un pâturage en partenariat avec un éleveur local est à l'étude.

Les résultats du contrat Natura 2000 sont donc très encourageants et ce n'est qu'un début !



Larris de Sailly-Laurette après déboisement © D. ADAM



Orchis homme-pendu © D. ADAM



Des espèces et communautés nouvellement étudiées



Granaria frumentum © N. CARON

■ Etudes et découvertes des mollusques à enjeux dans l'Aisne

Depuis la découverte du Maillot froment (*Granaria frumentum*) dans les Hauts-de-France, au sein de deux sites du réseau de coteaux du Chemin des Dames en 2019, une attention toute particulière est portée sur les mollusques des milieux xériques et calcaires.

Ainsi, des coquilles relictuelles et individus vivants de cette espèce ont récemment été observés sur d'autres sites d'intervention du Conservatoire, comme à Montchâlons et Paissy. Une autre espèce, adepte des mêmes habitats, a également été observée sur quelques localités Laonnoises et du Tardenois. Il s'agit de la Bulime à trois-dents (*Chondrula tridens*) considérée comme quasi menacée à l'échelle nationale et Européenne.

D'autres espèces à enjeu européen ont également été étudiées cette année dans le Tardenois, au niveau de la vallée de la Muze. Il s'agit des Vertigos, mollusques

millimétriques se développant dans les milieux humides. Marqué par la présence simultanée du Vertigo de Des Moulins (*Vertigo moulinsiana*), Vertigo étroit (*V. angustior*) et Vertigo strié (*V. substriata*), ce territoire est exceptionnel au niveau régional. D'autre part, les investigations menées permettent d'émettre l'hypothèse que les zones humides de la Muze abritent la plus grosse population régionale du Vertigo étroit. Cette espèce, vulnérable en Europe et en régression dans la plupart de ses stations régionales, semble profiter de la constance des niveaux d'eau du site. L'étude des mollusques se poursuivra les prochaines années et apportera, à coup sûr, de belles découvertes.

■ Les végétations pionnières des forêts de plateaux du sud de l'Aisne

Les habitats intra-forestiers ouverts des clairières, chemins et pistes, sur substrat acide et avec limons/argile affleurant ont été étudiés ces dernières années dans le sud de l'Aisne.

Dans le cadre de la gestion des sites et d'assistance à l'animation de sites Natura 2000, en 2020 et 2021, un total de trente localités comportant ces habitats d'intérêt européen ont été suivis à l'échelle de deux massifs forestiers (Retz et Omois).

Il s'agit de végétations oligotrophes, considérées de zone humide du fait du substrat imperméable. On les retrouve notamment sur les sites du Conservatoire à Coincy, Barzy, Reuilly-Sauvigny, Charly-sur-Marne et les sites Natura 2000 (ZSC) de Retz et Verdilly. Elles sont composées de plantes annuelles, ainsi que de bryophytes (mousses et hépatiques) spécialisées dans ces conditions originales.

La végétation annuelle à Centenille naine et ses espèces compagnes (Jonc des marécages, Scutellaire naine, Potentille anglaise, Salicaire pourpier, Anthocéros ponctué, Archidie à feuilles alternes) représente le plus fort enjeu dans cette étude. La plupart de ces espèces sont très rares à l'échelle de la région Hauts-de-France. Leur état de conservation semble parfois favorable, mais demande une attention particulière à l'avenir, car très vulnérables face aux épisodes de sécheresse, à la pression de la Glycérie striée (une plante invasive) et à une gestion parfois inappropriée des chemins forestiers (remblaiement, scalpage, débardage sur sol détrempe, remise en état par remobilisation totale et nivellement).



Végétation à Scutellaire naine et joncs annuels © A. MESSEAN

Une étude consacrée à la Dolomède en tourbières

■ Une recherche en lien avec le programme LIFE Anthropofens

La Dolomède (*Dolomedes plantarius*) est une araignée liée aux bas marais alcalins. Elle est considérée comme vulnérable au niveau mondial.



La Dolomède est une araignée typique des tourbières alcalines © G. GAUDIN

L'artificialisation, voire la disparition, et la fragmentation des habitats de *Dolomedes plantarius* sont vraisemblablement les principales menaces qui pèsent sur cette espèce.

Dans le cadre du LIFE Anthropofens, une évaluation de l'impact des travaux sur diverses espèces de grand intérêt patrimonial est attendue.

Les connaissances au sujet de *Dolomedes plantarius* sont encore relativement récentes pour les Hauts-de-France, que ce soit au sujet de sa répartition (la majorité des sites de présence actuelle ont été découverts entre 2013 et 2020) mais aussi de ses préférences écologiques. Ainsi, plusieurs sites intégrés au LIFE, où la Dolomède n'était pas connue mais qui présentaient des habitats favorables, ont donc fait l'objet de prospections spécifiques afin d'évaluer la présence de l'enjeu avant la phase travaux. Ces recherches se sont concentrées sur 8 sites :

- 3 sites dans le Pas de Calais où l'espèce n'a pas été détectée : marais de Roussent et de Duriez (1 sortie), marais de Villiers (2 sorties dont 1 accompagnée par un expert régional).

- 5 sites dans la Somme : marais de la Chaussée, de Tirancourt, du Pendé et les Prés à Pion (1 sortie sur chacun des sites sans résultats) ainsi que le marais d'Eclusier Vaux qui a bénéficié de prospections dans le cadre d'un stage. Ce dernier a permis de confirmer la présence de l'espèce mais aussi sa répartition sur le marais.

Par ailleurs, deux sites de présence avérée font l'objet d'un suivi de l'espèce avec pour objectifs d'évaluer l'impact des travaux et d'améliorer la compréhension des préférences écologiques de cette dernière.

C'est le cas des marais de Sacy (qui feront l'objet d'une étude en 2022) et de la grande tourbière de Marchiennes qui a bénéficié, durant l'été 2021, d'un suivi spécifique qui proposait de suivre la population de *D. plantarius* par le biais du suivi des pouponnières (structure comparable à un nid construit par la femelle) occupées au sein de trois types de milieux : milieux ouverts et boisés (témoins), au sein desquels aucuns travaux ne sont prévus dans le cadre du LIFE et milieux à déboiser pour restaurer des habitats ouverts, propices à l'espèce. Au sein de chacun des trois

secteurs, 5 transects sont parcourus et plusieurs paramètres sont relevés.

Neuf sorties ont été réalisées entre le 1^{er} juillet et le 7 septembre avec 10 jours d'intervalle. Au total 35 pouponnières ont pu être détectées avec un nombre maximal de 11 pouponnières simultanément durant le mois d'août (Castelli, 2021). La majorité des pouponnières a été observée sur les transects situés en milieux ouverts (58 % des effectifs totaux). L'ensemble de ces données restent encore à analyser.



Détection, capture et identification des dolomèdes © G. GAUDIN



Parmi les bilans de gestion...

■ Un cortège d'orthoptères exceptionnel sur le Golf de Morfontaine (60)

Dans le cadre de deux sorties sur le Golf de Morfontaine visant à la réactualisation des données naturalistes et à la préconisation de mesures de gestion, une attention particulière a été accordée sur le cortège des orthoptères (criquets, sauterelles).

Ce sont 15 espèces de faune et 23 espèces de flore patrimoniales qui ont été contactées au cours de ces deux journées réalisées par le Conservatoire et le Parc naturel régional Oise-Pays de France. On y retrouve par exemple l'Engoulevent d'Europe, le Pouillot de Bonelli, ou encore la Bruyère cendrée, le Genêt poilu, la Jasione des montagnes. Ces espèces affectionnent les boisements, landes et pelouses sur sables que l'on retrouve sur de belles surfaces au sein du site et qui constituent un enjeu important à l'échelle du Parc naturel régional Oise-Pays de France.

Avec 36 espèces d'Orthoptères observées, le cortège s'avère exceptionnel. Il est notamment représenté par des espèces en danger sur la liste rouge picarde : la Decticelle des bruyères (*Metrioptera brachyptera*), le Stenobothre nain (*Stenobothrus lineatus*), le Criquet des pins (*Chorthippus vagans*). Une espèce considérée comme disparue au niveau régional a également été reconfirmée sur le site, il s'agit du Criquet verdelet (*Omocestus viridulus*). D'autres espèces patrimoniales sont à noter, comme la Decticelle grisâtre (*Platycleis albopunctata*), le Criquet de la Palène (*Stenobothrus lineatus*) et le Gomphocère tacheté (*Myrmeleotettix maculatus*).

Le Conservatoire et le Parc accompagneront le Golf pour la prise en compte et la préservation de ce patrimoine exceptionnel.



Criquet verdelet (femelle) © D. TOP



Deboisement de restauration du marais © CEN Hauts-de-France



Suivi de colonisation de mare creusée © CEN Hauts-de-France

■ Bilan à mi-parcours de la gestion des marais de Reilly-Boubiers (60)

Le marais de Reilly-Boubiers est géré par le Conservatoire depuis 2012 via 2 baux emphytéotiques signés avec deux propriétaires privés.

Les principaux objectifs définis dans le plan de gestion 2017-2026 concernent la restauration et le maintien de 3 grands types de milieux : habitats aquatiques et amphibies, bas marais tourbeux (cladiaies, végétations turficoles et végétations favorables à la Laïche de Meire) et boisements alluviaux.

Afin de constater l'efficacité des travaux réalisés sur le patrimoine naturel, une évaluation à mi-parcours du plan de gestion été réalisée en 2021.

Sur les 21 opérations de gestion (restauration et entretien), 14 ont déjà pu être totalement réalisées, 5 en partie et 2 doivent l'être dans les 5 années à venir. La réussite de ces opérations, et notamment des lourds travaux de déboisement sur près de 7 hectares, est due à la mobilisation d'importants moyens par le Conservatoire via la gestion de projet et via des mesures compensatoires portées par le Conseil départemental de l'Oise. Les propriétaires et les communes ont également participé à cette réussite.

Ces travaux ont favorisé le développement important des espèces patrimoniales du site : Laïche de Meire, Mouron délicat, Potamot coloré, Agrion de Mercure, Ecrevisse à pattes blanches et l'observation de nouvelles espèces patrimoniales (Laïche à épis distants, Orchis négligé, Aeschne printanière, Murin de Natterer...).

Étude hydro-morphologique d'une zone humide

■ La vallée d'Acon (80)

Malgré le caractère naturel de la vallée d'Acon et la diversité des paysages (prairies humides, roselières, mares, saules fêlard) qui abrite plusieurs espèces menacées (Pélodyte ponctué, Triton crêté, Criquet ensanglanté, Busard des roseaux, Riccio carpe nageant...), le fonctionnement hydrologique de la zone humide été profondément modifié par les activités humaines : recalibrage du cours d'eau, curage, mise en place d'une buse, apport de sédiments fins par colluvionnement, labours...



Vue aérienne de la vallée d'Acon (80) © AIRSCANNER 2021

Propriété du Conseil départemental de la Somme et du CHU d'Amiens, l'ensemble du fond de vallée est aujourd'hui préservé, ce qui est un fait rare, et nous incite à vouloir travailler sur le fonctionnement global de cette zone humide, en intégrant davantage le cours d'eau.

Dans ce cadre, une étude a été menée en 2021 par Mélina Dubourg, stagiaire de l'Université de Lorraine, pour caractériser le fonctionnement hydrologique de la zone humide, l'état hydro-morphologique du cours d'eau et appréhender les atteintes aux différentes échelles (bassin versant, lit majeur, cours d'eau).

Pour cela, des outils nationaux de recueil et analyse de données ont été mis en place en partenariat avec l'Office Français pour la Biodiversité, à savoir la méthode Syrah qui identifie les zones à risque d'altération des processus hydromorphologiques pouvant conduire à une dégradation de l'état écologique ; et le protocole Carhyce qui décrit les caractéristiques hydromorphologiques du cours d'eau en prenant en compte de nombreux paramètres : géométrie du lit et largeur, profondeur et débit, faciès d'écoulement, granulométrie, continuités longitudinale et latérale etc.

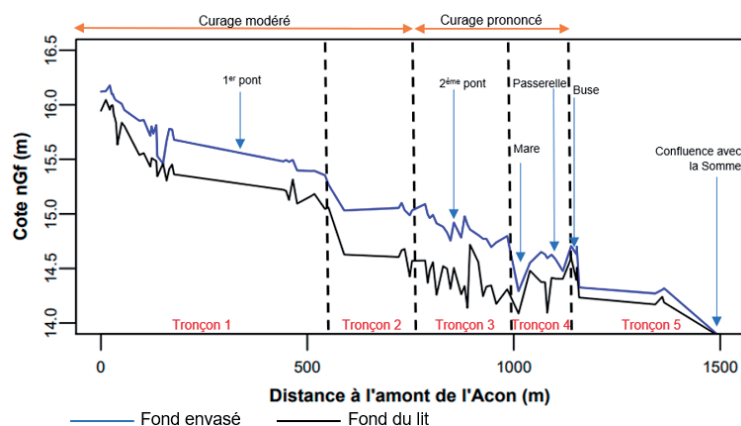
En parallèle, des profils topographiques en long et en travers du cours d'eau ont été réalisés et des suivis piézométriques, physico-chimiques et des débits ont été mis en place entre mars et septembre.

L'ensemble de la zone humide a aussi fait l'objet d'une étude topographique par relevé LIDAR et des indicateurs de suivi de

l'impact des futurs travaux de restauration de la zone humide (indicateurs BIMH BAP) ont été mis en place pour évaluer les trajectoires écologiques sur le long terme.

Cette étude a permis d'identifier et caractériser les fonctions hydromorphologiques les plus atteintes, à savoir les continuités longitudinales, latérales et de transports sédimentaires. Elle constitue un état initial qui sera partagé avec les partenaires du conservatoire pour envisager des perspectives de restauration.

Pour une visite virtuelle aérienne de la Vallée d'Acon :
<http://www.airscanner-drone.fr/360/VisitevirtuelleValeedAcon/index.html>



Le profil topographie en long de l'Acon témoigne de l'impact des aménagements sur ces caractéristiques morphologiques (creusement, ensablement etc.)



Afin d'assurer la protection pérenne des espaces naturels, le Conservatoire les acquiert, les loue ou passe des conventions pluriannuelles avec leurs propriétaires (maîtrise foncière ou d'usage). S'adaptant au contexte, il intervient aussi via des outils réglementaires comme une réserve naturelle. S'appuyant sur une approche concertée, au plus près des enjeux environnementaux, sociaux et économiques des territoires, l'association œuvre avec les collectivités et les acteurs locaux (élus, associations, riverains, agriculteurs) pour assurer une préservation partagée du patrimoine naturel.

L'année 2021 est à nouveau marquée par une forte progression avec 34 nouveaux sites d'intervention dont certains de grande surface, notamment des boisements – La Pêcherie avec 58 ha à Samoussy dans l'Aisne, le bois de la loterie 78 ha à Mont-Saint-Eloi dans le Pas-de-Calais – mais aussi des marais avec les 115 ha du marais de Daours dans la Somme.

Nouveaux sites 2021

■ Aisne : des contractualisations sur des milieux très variés

Dans le sud du département, l'Étang de la Verrerie, typique des étangs sur argile à Meulière de la Brie, a fait l'objet d'une convention de gestion. À Chézy-sur-Marne, une convention a été signée avec un propriétaire privé qui possède des parcelles le long de vallée du Dolloir. Ces parcelles hébergent notamment une vaste paroi avec des suintements d'eau carbonatée qui permettent la présence de cortèges de bryophytes spécifiques des sources tuffacées. Enfin, la commune de Chartèves a confié par bail emphytéotique la gestion de boisements communaux, les Pâtis, parsemés d'un nombre important de dépressions humides issues de l'extraction de la pierre meulière.

Dans le Laonnois, proche des sources de l'Ardon, une convention de gestion a été signée pour préserver une prairie humide riche de plusieurs espèces à enjeu des prés maigres comme l'Orchis incarnat. À Mons-en-Laonnois, une convention a été signée avec la commune et l'ONF pour la préservation de pelouses calcicoles marneuses au sein de boisements calcicoles. À Samoussy, c'est une convention avec un sylviculteur propriétaire de boisements dans lesquels s'insère une vaste zone de marais alcalins avec des surfaces importantes de cladiaies. **Entre Laon et Soissons**, la commune de Vaudesson nous a confié la gestion d'une parcelle qui héberge un petit marais de pente alimenté par des sources carbonatées.

Le réseau de pelouses calcicoles en gestion sur le secteur du Chemin des Dames se densifie avec plusieurs conventions avec des propriétaires privés sur les communes de Bouconville-Vauclair et Cerny-en-Laonnois.

En vallée de l'Aisne, de nouvelles parcelles s'ajoutent à celles existantes pour la conservation de milieux de pelouses sur grèves sur la commune de Concevreux.

En moyenne vallée de l'Oise des acquisitions de prairies inondables et milieux connexes ont été réalisées sur les communes de Manicamp et Viry-Noureuil pour une surface de 5,2 ha.

■ Zoom sur l'Étang de la verrerie (02)

L'étang de la Verrerie se situe non loin d'un important réseau d'étangs sur argiles à meulières de la Brie, dans la Marne et le sud de l'Aisne, avec de nombreuses caractéristiques similaires.

Conçu il y a plusieurs siècles, sa végétation est ainsi proche de celle des étangs de Boutache et de la Logette à Beuvarde.

Il abrite au moins 3 espèces végétales protégées par la loi et plus de 10 espèces remarquables dont : le Scirpe à inflorescences ovoïdes, gravement menacé d'extinction dans le nord de la France. C'est une espèce typique des substrats inondés de ce type d'étang ; le Vulpin fauve, très rare et vulnérable ; la Salicaire pourpier ; la Patience maritime ; le Jonc des chaisiers ou encore la Véronique à écussons, toutes rares et quasi menacées dans la région.

Concernant la faune, le site abrite plusieurs espèces de canards plongeurs en hiver. L'étang et ses abords sont également des habitats de prédilection pour des insectes rares : le Criquet ensanglanté et des libellules telles la Cordulie à deux tâches et la Leucorrhine à large queue.



L'Étang de la Verrerie
© D. FRIMIN



Végétations visibles sur le site de l'Étang de la Verrerie
© D. FRIMIN



Parcelle Sénéchal acquise à Baives dans l'Avesnois © B. GALLET



Domaine d'Assignies à Tourmignies © B. GALLET

■ Nord : renforcer les bases et investir la région lilloise

En 2021, le Conservatoire a cherché à conforter son intervention sur l'**Avesnois**, bastion de biodiversité du Département du Nord, avec notamment l'acquisition de l'étang de la Carnaille à Ohain-Trélon (Aulnaie à sphaignes, potentialité pour la Violette des marais) et des prairies acides humides à Obrechies.

La poursuite du partenariat avec la **Communauté d'agglomération de Maubeuge Val de Sambre** est particulièrement intéressante en ce sens avec la gestion écologique de nouveaux sites leur appartenant à commencer par la carrière «champ le loup» à Ferrière-la-Grande.

Dans le **Douaisis**, le partenariat naissant avec la ville de Douai a permis d'intervenir sur un chapelet de 7 petits sites naturels urbains au fort pouvoir pédagogique mais aussi de poursuivre l'engagement sur de vastes espaces naturels à enjeux comme sur le domaine de la Chaumière (co-gestion avec Douaisis aggro), champ captant qui alimente en eau les habitants des intercommunalités de Douai, d'Hénin-Carvin et de Lille.

Les **secteurs du Valenciennois et des Flandres** ne sont pas en reste avec des sites qui se renforcent ou s'étendent avec les partenaires du territoire : Valenciennes métropole et Voies navigables de France.

Enfin, le Conservatoire met un pied dans la **région lilloise** avec une intervention sur le marais de la Chapelle d'Armentières où il s'agit surtout de lutter contre la seule station régionale de Xénope Lisse, espèce exotique envahissante. À Tourmignies, le début d'un partenariat fructueux avec la Commune et le Département du Nord devrait permettre de protéger et valoriser le domaine d'Assignies et ses alentours qui présentent un riche patrimoine naturel, historique et paysager.

■ Zoom sur le renforcement du site des monts de Baives et environs avec la parcelle dite «Sénéchal» à Wallers-en-Fagne (59)

Le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France a pu acquérir cette parcelle de 7 ha en 2021.

Elle abrite notamment le Genêt des teinturiers mais aussi l'une des rares stations du Nord de la Céphalantère de Damas (vulnérable et protégée), sans oublier la Pie Grièche écorcheur ou la Lucine.

Le Conservatoire y a mis en place un contrat Natura 2000 en partenariat avec le Parc naturel régional de l'Avesnois pour la remise en pâturage de la parcelle après une exploitation des résineux par l'Etablissement public foncier (EPF) et la Communauté de communes Sud Avesnois.

Outre ses enjeux écologiques, la parcelle va intégrer, en lien avec le Département du Nord, le Plan départemental des itinéraires de petite randonnée appuyant ainsi son attrait paysager et pédagogique.



Céphalantère de Damas © B. GALLET



■ Oise : des partenariats productifs en nouveaux sites d'intervention

L'animation foncière et contractuelle, les partenariats engagés avec le département de l'Oise, la SAFER et les structures GEMA (chargées de la coordination de la gestion des milieux aquatiques et des zones humides) ont favorisé le développement de la maîtrise foncière et d'usage complétant significativement le réseau des espaces naturels sensibles du Département.

Ainsi, la signature d'une convention de gestion tripartite avec le Syndicat Mixte Intercommunal du Bassin de la **Vallée du Thérain** et la commune de **Mouy** va permettre la préservation d'un bel étang et de marais associés typiques de ce fond de vallée où subsistent encore des points de sources oligo-mésotrophes faiblement chargées en Phosphore, ce qui est devenu de plus en plus rare dans nos terroirs.

À **Bailleval** et à **Cambronne-les-Clermont**, ce sont également des conventions de gestion avec les communes et le Syndicat Mixte Intercommunal du Bassin de la **Vallée de la Brèche** qui vont permettre de préserver la dernière population connue de Mouron délicat, espèce végétale protégée par la loi, présente dans cette vallée.

De même, à **Vieux-Moulin**, Conservatoire et Syndicat Mixte Oise-Arde vont conjuguer leurs efforts afin de restaurer les dernières roselières et prairies du ru de Berne, riches en communautés de papillons de nuit, en tentant d'associer progressivement à la démarche les divers propriétaires privés se partageant le foncier.

Grâce à la collaboration avec la SAFER, l'acquisition de nouvelles parcelles à **Noyon** a pu se concrétiser.

À **Amblainville**, marais et pelouse à orchidées, seront préservés grâce au partenariat engagé avec propriétaires et exploitants agricoles. Ce site présente des ceintures de végétations typiques de la succession végétale caractéristique de l'évolution des marais, et des connexions écologiques avec une pelouse calcicole à orchidées encore bien fonctionnelle. L'ensemble est très pédagogique et rend compte du fonctionnement originel des **vallées du Vexin** picard.

Enfin, l'action de préservation en **Vallée de l'Automne** s'est poursuivie. À **Bonneuil-en-Valois**, une maternité de Vespertilion à Oreilles échanquées a fait l'objet d'une convention d'assistance à la gestion, et préalablement au montage d'un contrat Natura 2000 pour la restauration de pelouses calcicoles avant mise en place de pâturage une convention de gestion est venue renforcer le partenariat déjà engagé avec des propriétaires de la vallée.



Etang de Mouy © H.DECODTS



Pelouse à orchidées © D.TOP



Parc à Poulain à Saint-Germer de Fly © D.TOP

■ Zoom sur le Pays-de-Bray

L'acquisition du Parc à Poulain à **Saint-Germer de Fly** a bénéficié d'une opération de financement participatif complétant celui obtenu auprès de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie. Le site est idéalement placé le long de la voie verte et devrait donner lieu à une ouverture au public mesurée, diversifiant encore l'offre de découverte de la nature en Pays-de-Bray, à mi-chemin entre les landes et prairies de Saint-Germer de Fly et de Villers-sur-Auchy, la réserve naturelle régionale des Larris et Tourbières de Saint-Pierre ès Champs, et, en Normandie, les prairies et landes de Ferrières-en-Bray.

À terme, ces différents sites répartis de part et d'autre de la voie verte pourraient jouer un rôle significatif dans l'organisation de l'offre touristique sur le territoire. Conscient de la fragilité du patrimoine naturel du Bray, il convient de mieux valoriser ces espaces auprès du public tout en évitant de concentrer les visiteurs et plutôt offrir un réseau de sites largement répartis sur l'ensemble du territoire, alliant ainsi nature de proximité et accueil de visiteurs nationaux et internationaux. La signature de conventions avec des propriétaires et éleveurs convertis à l'agriculture biologique à **Saint-Aubin en Bray** va également dans ce sens.

L'objectif est de nouveau de concilier production agricole, bien-être animal, conservation de la biodiversité et valorisation des territoires.

Enfin, dans le cadre de mesures compensatoires liées à la modernisation de la Route départementale 93 près de Frocourt, le département finance l'acquisition des prairies de **Auneuil**, dernières prairies de fauche connues à ce jour en Pays-de-Bray picard à accueillir des cortèges de plantes aussi complets et diversifiés en espèces d'orchidées et plantes médicinales. Le Conservatoire en devient propriétaire mais en laisse l'exploitation à l'éleveur qui y fait chaque année les foins suivant un cahier des charges écologique préservant biodiversité et production agricole. La SAFER est ici associée à l'animation foncière.

■ Pas-de-Calais : des pépites et de l'ancrage local

En 2021, le Conservatoire a concrétisé son intervention sur quelques milieux naturels de grand intérêt écologique, fruit d'un travail de concertation de nombreuses années.

Sur l'Authie, à Tigny-Noyelle, le partenariat avec la Commune a pu se pérenniser sur le marais de Noyelle après des années de discussions. Ce site accueille, par exemple, la Stellaire des marais ou l'Argyronète (en danger d'extinction dans le Nord Pas-de-Calais). L'intervention du Conservatoire permettra aussi la création d'un sentier de randonnée ouvert au public financé par des fonds européens.

Un peu plus haut, entre Canche et Authie, le coteau de Saint-Rémy-au-bois présente lui aussi une belle diversité avec ses pelouses sèches caractéristiques des milieux calcaires.

Dans la moyenne vallée de l'Aa, les landes d'Ecques présentent des végétations très diversifiées des systèmes landicoles acides et pelousaires relictuels. La Pédiculaire des bois, pour ne citer qu'elle, témoigne de la patrimonialité des espèces qu'on peut y trouver. Un travail de concert avec la Commune, les habitants et les chasseurs est engagé sur ce petit site pour le préserver et concilier les usages.

Le Conservatoire a aussi poursuivi sa mission d'accompagnement des intercommunalités et des entreprises avec l'assistance à la gestion de sites naturels jouant un rôle fonctionnel dans les continuités écologiques des territoires.

C'est le cas dans la vallée de l'Aa avec l'expertise du Conservatoire sur le coteau de Rémyilly-Wirquin (pour le compte de la Communauté de communes du Pays de Lumbres) et sur les anciennes cressonnières d'Ouve-Wirquin (pour le compte du Smage Aa), pour une gestion plus extensive de ces milieux au sein des trames calcicole et humide.

À Menneville, le partenariat avec l'entreprise Suez environnement a permis de conforter le site naturel de la carrière, site anthropique de la cuesta sud du Boulonnais.



Marais de Noyelle © L. CARON



Stellaire des marais © E. TREMEL



Bois de la loterie © EKLABLOG

■ Zoom sur le bois de la loterie à Mont-Saint-Eloi (62)

Fin 2021, après quelques mois de discussions avec le Centre hospitalier d'Arras et l'Office national des forêts, le Conservatoire a pu acquérir auprès du 1^{er}, avec l'accord du 2^e, ce site boisé de 78 ha.

L'acquisition a pu être réalisée avec le concours de la Communauté urbaine d'Arras (co-proprétaire du site à hauteur de 1%) sur des fonds de l'Agence de l'eau Artois-Picardie et du FEDER.

Le site demeurera soumis au régime forestier et bénéficiera d'une protection pérenne. Peuplé d'essences mixtes : Charme commun, Chêne pédonculé, Hêtre commun et Erable sycomore, il présente de nombreux arbres remarquables et des zones humides parfois plus ouvertes (présence de joncs).

Le plan de gestion, en cours d'élaboration, pourrait privilégier un vieillissement des populations d'arbres présents et une pérennisation de l'ouverture au public (valorisation du sentier, incursion dans le site, animations dédiées) pour renforcer le rôle social de ce site aux portes d'Arras.



■ Somme : des contractualisations portant aussi bien sur les larris que sur les zones humides

Deux nouveaux sites viennent s'intégrer au réseau géré le long de la vallée de la Somme : les marais communaux de Daours (Convention de gestion de 10 ans) et la vallée Danivalle (larris) à Sailly-le-Sec (bail emphytéotique de 25 ans).

La contractualisation a été renouvelée pour une dizaine d'année sur le Grand marais de la Queue à Blangy-Tronville, sur le Larris de Mers-les-Bains et pour les larris des Monts de Caubert.

La gestion a également été renouvelée et étendue de 1,5 ha sur le larris communal de Demuin pour 10 ans et de 1,6 ha sur le marais de Hailles pour une durée de 20 ans.

L'action foncière est également renforcée par les nouvelles acquisitions des deux grands partenaires du Conservatoire en la matière : le Département de la Somme (+9,7 ha) et le Conservatoire du littoral (+5 ha). En 2021, ce sont plus de 14 ha qui sont venus s'ajouter aux terrains remis en gestion au Conservatoire.



Marais de Daours © M. FRANQUIN



Vallée de Vaux-sur-Somme et Sailly-le-sec © D. ADAM



Anémone pulsatile © R. MONNEHAY

■ Zoom sur la vallée de Danivalle

Les larris de la vallée Danivalle forment un réseau de pelouses sèches fonctionnel qui s'étend sur les communes de Vaux-sur-Somme et Sailly-le-Sec.

Les versants de cette vallée perpendiculaire à la vallée de la Somme possèdent une zone principale ouverte autour de laquelle sont encore présentes quelques clairières menacées de fermeture.

Le paysage y est dominé par l'embroussaillage du fait de l'absence de pâturage pendant plusieurs décennies. Toutefois, plusieurs faciès de pelouses sont présents, formant une mosaïque paysagère favorable à une faune et une flore diversifiées. Les quelques zones encore ouvertes sont entretenues localement par des mammifères sauvages (lapins, chevreuils...) ou bénéficient d'une pente forte rendant impossible le développement d'un sol profond.

Ce site est particulièrement intéressant puisqu'il abrite une station d'Anémone pulsatile qui, même si elle n'est pas particulièrement rare et menacée en Hauts-de-France, mérite une attention particulière du fait de sa rareté à l'échelle nationale.

La Vipère péliade, aussi présente sur le larris, est l'un des enjeux du site. Menacée en France, elle est actuellement en forte régression dans le Nord de la France et fait l'objet d'un plan d'actions à l'échelle régionale.

L'objectif de la gestion sera de rééquilibrer la proportion de pelouses, d'ourlets et de fourrés afin que les pelouses soient dominantes et davantage connectées sur l'ensemble de la vallée Danivalle.

Les entités de boisement évolué ne représentent pas les enjeux de conservation les plus forts mais elles accueillent toutefois un cortège d'espèces intéressantes. La libre évolution de certains patches de boisement sera donc préconisée.

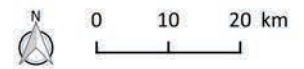


Carte des acquisitions, extensions et renforcements 2021



Evolution des sites

- Nouveau site
- Extension de la surface du site
- Renforcement de la maîtrise foncière
- Renouvellement du contrat
- Renouvellement et extension



Sources: Agence Européenne de l'Environnement - 2018 ; ADMIN EXPRESS® © IGN - Paris - 2021
Réalisation: Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France Janvier 2022



Dans le cadre de la mise en œuvre des plans de gestion, avec son équipe technique, en partenariat avec les agriculteurs locaux ou le monde de l'insertion, l'association effectue les travaux inscrits dans les programmes pluriannuels de travaux établis pour la restauration, la gestion et l'aménagement (signalétique, sentiers de découverte, clôtures) des sites naturels protégés : génie écologique, aménagement, gestion par fauche ou pâturage. Aussi, des chantiers écoles ou de bénévoles sont organisés afin d'associer les habitants à la gestion des sites protégés.

Cette année une attention particulière est portée sur nos partenariats agricoles au sein de ce rapport d'activités. En effet, la gestion de nos sites ne serait pas ce qu'elle est sans ces activités développés depuis 30 ans, principalement de l'élevage extensif, mais pas uniquement. Permettre à près de 200 éleveurs de pâturer ces sites c'est bien souvent remettre en place des infrastructures, d'où un programme important de réalisation de clôtures.

Restauration d'un réseau de mares et résultats

■ Sur les boisements de plateaux argileux de Coincy et ses environs (02)

La commune de Coincy, dans le sud de l'Aisne, est propriétaire de plus de 120 ha de boisements sur plateaux argilo-limoneux au sein des entités des Brûlis et des Usages.



Réseau de mares à Coincy © F. WEITZEL

Ces parcelles au substrat imperméable sont favorables à la rétention d'eau et ont depuis plusieurs siècles été pourvues de mares et dépressions d'origine diverses. Ce massif forestier abrite une population de Sonneurs à ventre jaune, ainsi que des végétations acidiphiles oligotrophes originales.

La fermeture des milieux et le dépôt de matières organiques ont occasionné l'atterrissement de ces points d'eau, phénomène bien connu dans les massifs forestiers de zone humide.

En 2020 une première opération test de restauration de mares a été réalisée, afin de curer une mare de 600 m² et de rajeunir trois petites dépressions. Sur une autre partie des parcelles communales, en 2021, c'est une mare de 900 m² qui a été curée et cinq autres

ont été créées en réseau le long d'un chemin.

Les résultats ont été très rapides. En effet, dès l'été 2021, le Sonneur, jusqu'alors en mauvais état de conservation sur les sites, s'est reproduit dans certains points d'eau, avec des individus adultes et des juvéniles observés. Dans les mares, de nouvelles espèces végétales patrimoniales sont apparues, tels que la Renoncule à feuilles capillaires ou le Pourpier d'eau. Parallèlement les abords de ces points d'eau sont débroussaillés et permettent le redéploiement d'une flore caractéristique telle que la prairie acidiphile à *Agrostis des chiens* et *Scutellaire naine*, la prairie à *molinie bleue*, ou encore la lande à *Callune fausse-bruyère*.

Devant le succès de ces opérations de restauration, l'aventure se poursuit en 2022 sur Coincy au travers du projet PAXSON avec la restauration prévue d'une nouvelle mare, et la création de quatre nouveaux points d'eau en des clairières favorables.

Mais ce n'est pas tout, pour aller plus loin et assurer la fonctionnalité de la population de Sonneur et du réseau de mares du sud Tardenois, en 2022, cette restauration ambitieuse de mares sera complétée, toujours dans le cadre du projet PAXSON et par l'intermédiaire de contractualisations, sur les boisements voisins. Au total, en trois ans ce seront 26 mares et dépressions qui auront été créées et mises en réseau sur ce petit massif forestier de près de 1000 ha.

Deux contrats Natura 2000



Les Monts de Caubert, pelouse pâturée © R. MONNEHAY

■ Pour les Monts de Caubert (80)

L'intérêt écologique des Monts de Caubert, situés à cheval sur les communes d'Abbeville et de Mareuil-Caubert, est reconnu au niveau européen par leur appartenance au site Natura 2000 « Marais et Monts de Mareuil-Caubert ».

Ces pelouses sur craie et fourrés de genévriers représentent des milieux aux conditions originales pour la région : sécheresse, sol peu épais et pauvre en éléments nutritifs, pente... Un « micro-climat » qui accueille des espèces adaptées à ces contraintes particulières : Gentiane d'Allemagne, Chlore perfoliée, orchidées sauvages pour la flore, nombreux papillons et criquets pour la faune. Mais faute d'entretien, ces pelouses s'embroussaillaient progressivement, menaçant les espèces qui y sont liées. En 2018, le plan de gestion commun aux sites des Monts de Caubert et des Riez de Yonval a vu le jour, préconisant la remise en œuvre de pâturage, grâce à la pose d'équipements tels que clôtures, parcs de contention... ainsi que du débroussaillage permettant de restaurer la pelouse rase.

A l'image des travaux de restauration entrepris sur le site voisin des Riez de Yonval depuis 2020, une opération de déboisement/débroussaillage sur une surface d'un hectare a débuté sur la partie Abbeilloise des Monts de Caubert

fin 2021. Cette première phase sera suivie en hiver 2022/2023 par la pose de 800m de clôtures fixes qui permettront par la suite le pâturage ovin et/ou caprin. Ces travaux ont pu être mis en place grâce au financement par un contrat Natura 2000, qui vise la restauration des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Ce contrat est porté par la ville d'Abbeville, propriétaire de cette partie du site, avec le soutien technique de l'AMEVA et du Conservatoire.

Parallèlement, le même type de contrat Natura 2000 a été déposé fin 2021 pour, cette fois-ci, la partie privée du larris située sur la commune de Mareuil-Caubert. Déboisement, débroussaillage (8 000 m²) et pose de clôture fixe (850m) sont également au programme de ce contrat porté ici par l'exploitant de cette partie du site.

Les recherches sont d'ores et déjà en cours pour trouver un éleveur qui pourra faire pâturer ses chèvres (de préférence) et/ou ses moutons sur les 7 hectares de parcs de pâturage ainsi créés sur ce site particulièrement pentu, après sa restauration.

Mise en œuvre d'une mesure compensatoire

■ Sur Fontaine-Notre-Dame (59)

Dans le cadre de l'aménagement de parcs éoliens dans le secteur du Cambrésis, la société BORALEX a sollicité le Conservatoire en 2018 pour la mise en œuvre des mesures compensatoires fixées par arrêté préfectoral.

Ce dossier prévoyait le financement du Conservatoire pour la maîtrise foncière ou d'usages de terrains, l'élaboration d'un plan de gestion, la restauration écologique et le suivi écologique afin d'évaluer l'efficacité de ces mesures compensatoires en faveur des chauves-souris et de l'avifaune.

Après une recherche assez complexe en raison des tensions foncières de ce territoire, le Conservatoire a pu acquérir début 2021, auprès de la SAFER, deux parcelles en nature de prairie et culture de maïs (environ 3 ha) sur la commune de Fontaine-notre-Dame (59), situées au centre des 3 implantations des parcs éoliens et à proximité du Bois de Bourlon.

Les premiers travaux de restauration viennent d'être finalisés parallèlement à l'élaboration d'une notice de gestion, qui permet d'affiner la gestion future du site. Après un bornage de la culture, de nouveaux linéaires de clôtures (environ 300 m) ont ainsi été installés par une entreprise locale (MVS renaturation) et un semis de prairie fleurie a été fourni à l'exploitant agricole partenaire pour restaurer le couvert prairial. Sur l'autre parcelle, les linéaires de clôtures ont été restaurés sur environ 1 km. Ces opérations vont permettre une gestion agropastorale extensive (fauche et pâturage) des parcelles dès 2022 et seront complétées par des plantations d'arbres et arbustes qui devraient favoriser la faune visée par cette compensation.



Pose de nouvelles clôtures © A. THÉRY



Développement du pâturage sur un réseau de sites

■ Pose de clôtures (59, 62)

Poursuivant un partenariat actif avec le monde agricole pour la gestion de ses milieux naturels, le Conservatoire a engagé en 2021, sur le territoire du Nord Pas-de-Calais, des travaux de pose de clôtures sur un certain nombre de sites gérés, grâce à des sources de financements variées et des éleveurs locaux partenaires toujours plus nombreux.

Sur le **Mont de la Calique**, coteau d'à peine plus de 3 ha situé sur la commune de Vieil-Moutier, les moutons boulonnais d'un éleveur du village sont arrivés dès le printemps 2021. Après un déboisement du site en 2020, un financement européen dans le cadre d'un contrat Natura 2000 a permis la pose de 780 m de clôture début 2021, offrant un parc de pâturage de 1,8 ha. Ces travaux ont été réalisés par une structure d'insertion locale : Campagne Services.

Une dizaine de brebis et leurs jeunes ont profité de ce nouvel espace jusqu'à l'automne et reviendront sur le site dès le printemps 2022. A terme, ce pâturage permettra de maintenir le coteau ouvert, paysage typique du boulonnais, et de retrouver des espèces patrimoniales tels que papillons et orchidées.

Trois autres sites ont bénéficié d'un financement européen dans le cadre de fonds FEDER associés au cofinancement de l'Agence de l'eau Artois-Picardie pour réaliser les travaux nécessaires à la remise en pâturage.

Situé dans le Calaisis, sur la commune d'Ardres, 4 bœufs de race Rouge flamande ont pris leurs quartiers sur le **Marais du Pont Sans Pareil** fin juin à mi-novembre 2021 sur 2,77 ha, après la pose de 1 600 m de clôture réalisés par Paysages des Flandres, entreprise sise à Bailleul. Le pâturage annuel est prévu en rotation, permettant de laisser chaque année un parc au repos et ainsi de diversifier les milieux favorables à l'avifaune paludicole, principal enjeu du site.

Le **Marais de Pernes**, situé non loin des locaux du Conservatoire à Lillers, possède désormais deux parcs de pâturage totalisant 2,74 ha. 1 500 m de clôture ont été posés par Horizon Espaces Verts, entreprise basée à Arques. 6 bovins, de race limousine ou salers, vont pâturer le site de mai à septembre en alternance sur les deux parcs, favorisant l'expression d'une mosaïque d'habitats humides sur cette ancienne peupleraie.

Sur le **Marais d'Aubigny-au-Bac**, en cours de restauration, un parc de pâturage a remplacé une peupleraie dont l'abattage a été conduit par Douaisis Agglo, co-gestionnaire du site. Ces travaux terminés, c'est l'entreprise Terideal qui, fin d'été, a posé 1 230 m de clôtures pour créer deux parcs de pâturage de 2,45 ha au total. 4 génisses Rouge flamande seront présentes chaque année de mai à septembre. Elles viennent d'une ferme bio locale dont l'éleveur est partenaire du conservatoire sur trois autres sites de la Sensée.

4 sites, 4 structures privées ou d'insertion, 9,76 ha de nouvelles prairies, 4 éleveurs, 24 animaux en pâture... Tous ces éléments montrent une nouvelle fois que la préservation des milieux naturels joue un rôle important dans le maintien d'une activité économique et agricole sur le territoire des Hauts-de-France.



Mont de la Calique, pose de clôtures avec Campagne Services
© M. LOQUET.



Pont sans pareil, pose de clôtures barbelés avec Paysages des Flandres
© S. BEZILLE.



Pont sans pareil, pose de clôtures barbelés avec Paysages des Flandres
© S. BEZILLE.

Les partenariats agricoles du Conservatoire

Le Conservatoire travaille depuis de nombreuses années en lien étroit avec des éleveurs locaux dans le cadre de la gestion écologique des sites, que ce soit par pâturage ou fauche.



Fauche avec barre d'effarouchement en Moyenne vallée de l'Oise © J.HEMBERT

■ Une étude dédiée

Afin de mieux connaître ces agriculteurs, leurs attentes et besoins, que ce soit pour la gestion des sites mais aussi la prise en compte de la biodiversité dans leurs exploitations, un état des lieux complet des partenariats agricoles du Conservatoire a été réalisé en 2021.

Cette étude a été menée de façon partagée au sein de l'équipe en plusieurs étapes :

- Un état des connaissances des usages agricoles sur les sites complétés par les équipes et les données de déclaration de parcelle agricole à la PAC (Politique Agricole Commune).
- Une enquête générale auprès de l'ensemble des agriculteurs partenaires avec un taux de réponses de 80% (151 réponses sur 186 exploitants ciblés).
- 50 entretiens approfondis auprès d'agriculteurs partenaires représentatifs des différents territoires, types de milieu et systèmes d'exploitation de la Région.
- Des rencontres avec plusieurs structures agricoles partenaires.
- Des échanges en interne dans le cadre d'un groupe de travail spécifique et d'un atelier lors du séminaire d'équipe.

■ Les agriculteurs partenaires

Les enquêtes générales et approfondies auprès des agriculteurs ont fourni des éléments permettant de caractériser les exploitations partenaires. D'un point de vue socio-économique, ces exploitations sont relativement conformes aux moyennes régionales avec un âge moyen des exploitants de 48 ans, une surface agricole moyenne de 105 ha avec une variation importante entre départements (surface nettement plus importante dans l'Aisne et l'Oise). Ces exploitations sont majoritairement orientées vers la polyculture/élevage sauf dans le département du Nord où les spécialisés en élevage dominent.

■ Chiffres clés des usages agricoles sur les sites du Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France

- 228 sites concernés par une activité agricole pour une surface de 3163 ha ;
- 2442 ha pâturés, 50% par des bovins, 35% des ovins et 15% des caprins, équins ou troupeau mixte ;
- 645 ha uniquement fauchés et 76 ha cultivés ;
- 238 contrats d'usage agricole en cours ;
- 201 exploitants en contrat avec le conservatoire pour 2376 ha (une partie des exploitants sont en contrat directement avec le propriétaire).



Pâturage vaches salers sur la Réserve naturelle régionale de l'Escaut Rivière (59) © B. GALLET



Par contre, contrairement aux tendances régionales, les éleveurs partenaires ont des systèmes qui donnent une place importante aux prairies permanentes avec une moyenne de 58% de prairies dans leur SAU (Surface Agricole Utile) et 80% d'éleveurs pour qui elles constituent la ressource alimentaire majoritaire.

Cette étude a également révélé une prise en compte relativement importante des enjeux environnementaux par les exploitants partenaires avec près de 20% d'exploitations en bio, plus de 50% engagés en MAEC (Mesures agroenvironnementales et climatiques) et la mise en place par de nombreux éleveurs d'actions volontaires en faveur de la biodiversité. La place accordée à la biodiversité reste cependant variable en fonction des exploitants comme l'ont confirmé les entretiens approfondis.

■ Une contribution importante des sites pour la moitié des exploitants

Les sites du Conservatoire jouent un rôle important pour la moitié des éleveurs partenaires. En effet, pour ces éleveurs, les surfaces mises à disposition par le Conservatoire représentent plus de 50% des surfaces de prairies permanentes et une contribution fourragère importante, voir indispensable pour le fonctionnement de leur élevage. Pour les autres éleveurs, les sites ont une place plus secondaire (complément fourrager) mais non négligeable sauf pour quelques cas particuliers.

Ainsi, le partenariat avec le Conservatoire est perçu de façon positive par la majorité des éleveurs interrogés dans l'enquête approfondie. Ils mettent bien sûr en avant l'intérêt économique et fourrager des sites mais également la qualité des relations partenariales et l'importance pour eux de l'implication locale. Une partie des éleveurs est cependant plus mitigée et les principales difficultés évoquées concernent les contraintes de gestion des terrains (temps de travail, cahier des charges trop restrictif, parasitisme...). Des incompréhensions sur les objectifs et attentes du Conservatoire sont tout de même assez fréquentes et peuvent ponctuellement créer des tensions avec les éleveurs partenaires.

■ Des propositions d'actions à développer

Les besoins et attentes exprimés par les éleveurs, mais également des échanges avec les structures agricoles partenaires et les membres de l'équipe en interne ont permis de définir des propositions d'actions et pistes d'amélioration :

- Pour la gestion agroécologique des sites : homogénéiser les modèles de contrats, privilégier les engagements pluriannuels, maintenir voire développer des échanges réguliers sur le terrain, rechercher une plus grande autonomie des éleveur...
- Pour l'accompagnement des éleveurs partenaires à l'échelle de leurs exploitations : proposer

de formations, mettre en réseau des éleveurs les plus engagés, diagnostics « biodiversité » à l'échelle des exploitations, relayer les actions des partenaires...

- Pour une approche partenariale et intégrée à l'échelle territoriale : développer les démarches agroécologiques territoriales en s'appuyant notamment sur l'animation des MAEC, contribuer aux programmes d'actions portés par les structures partenaires...

Ces propositions devront être affinées et priorisées courant 2022 dans le cadre d'un groupe de travail interne en lien avec les structures partenaires.





Bain de jouvence pour un site de la vallée du Liger : le larris de Saint-Aubin Rivière (80)

Sur le larris communal, un premier contrat natura 2000 a permis d'engager la restauration de 3500 m² de pelouse en pente forte en 2013 et 2014. Proposé fin 2018, le 2^{ème} contrat du même type s'est terminé fin 2021 ; il a concerné une zone adjacente de même superficie au sein de l'enclos pâturé.

■ Des règles de financement à prendre en compte

Afin de pouvoir mettre en œuvre ce projet, l'éleveur partenaire a dû retirer momentanément de sa déclaration PAC la surface correspondante pour ne pas entraîner de cumul d'aides européennes sur la surface concernée (aide PAC et aide Natura 2000). Cette obligation réglementaire n'a pas été intégrée dès le démarrage du contrat et sa prise en compte par l'éleveur a entraîné un retard dans l'exécution du contrat, réalisé complètement sur l'année 2021.

Le premier contrat avait coûté 20370 € TTC, le second 21160 € TTC.

Un prochain contrat visera l'éclaircissement par étape des peuplements de genévriers commun au sein des pelouses.

■ Un outil adapté

Le bon achèvement du chantier s'explique certainement par l'emploi d'un engin de débroussaillage autoporté et télécommandé à distance, qui a efficacement accéléré l'action d'entretien succédant au déboisement.

Les rémanents ont toutefois été évacués manuellement par les ouvriers de l'entreprise. Pour l'anecdote, le déboisement a remis au jour les anciens tas de bois issus des précédents chantiers nature organisés par le Conservatoire il y a plus de 15 ans ; un cas de stockage temporaire.

■ Renforcement du pâturage

Une belle clairière s'ouvre sur la vallée au profit des chèvres et moutons, qui dorénavant vont reprendre la main sur la restauration de la pelouse. La vitesse de recolonisation de la pelouse dépendra de la qualité du pâturage imprimé à ce secteur.

Mais ce pâturage ne suffit plus à contenir la dynamique d'embroussaillage à l'échelle du larris, et le Conservatoire s'est tourné cette année vers le GAEC Bazin pour tester le pâturage du haut du larris par des jeunes bœufs présents dans des prés attenants. L'inquiétude de l'éleveur résidait dans le risque d'infection de ses animaux par la piroplasmose, maladie transmise par les tiques.

En préventif, le Conservatoire a conclu avec l'éleveur de prendre en charge la vaccination des bovins en début de saison, ce qui fut fait pour une somme modeste comparativement à l'impact espéré sur le milieu, puis constaté après coup. Le partenariat devrait se poursuivre via une convention de pâturage prêt à usage.

La réalisation de ces travaux nécessite l'acceptation et la compréhension sans équivoque de la commune et des usagers, qui ont fait confiance au Conservatoire.



Secteur avant travaux Natura 2000 © G. RIVIÈRE



Opération de débroussaillage sur les larris © G. RIVIÈRE



Secteur déboisé en contrat Natura 2000 © D. ADAM



Des moutons en forêt domaniale ?

Depuis 2006, le Parc Naturel Régional Oise Pays de France, l'ONF et le Conservatoire travaillent de concert à la préservation et à la restauration du réseau des pelouses sableuses et landes du Sud de l'Oise, probablement l'un des deux réseaux les plus fonctionnels des Hauts-de-France.



Test de pâturage ovin sur le site de la Haute-Chaume à Ermenonville (60) © A.PIERROUX

■ Etat des lieux

Après d'importantes études menées par le Conservatoire sur l'état écologique de ce réseau, l'établissement d'indicateurs, puis l'expérimentation de travaux de restauration et d'entretien développée en lien avec le Parc et l'ONF, a été récemment posé un premier bilan de l'action menée. Ce bilan est clair. Là où des actions ont pu être menées, l'état de conservation des landes et des pelouses est plutôt satisfaisant. Partout ailleurs celui-ci s'est dégradé. Les surfaces de pelouses régressent. La lande vieillit. Les stades jeunes et pionniers disparaissent. Et les surfaces d'intervention sont encore insuffisantes afin de garantir la fonctionnalité écologique de l'ensemble du réseau à long terme.

■ Un parcours pastoral itinérant ?

L'ONF se dit prêt à augmenter les surfaces à restaurer mais à la condition de trouver les moyens d'entretenir à moindre coût de plus larges surfaces.

C'est ainsi qu'a été décidée, dans le cadre de la convention pluriannuelle d'objectifs signée entre le Parc et le Conservatoire, entièrement financée par le Parc, l'encadrement d'un stage pour l'étude de la faisabilité du retour d'un pâturage itinérant en Pays de France. Sarah Malletroit, de l'Institut UniLaSalle Beauvais, a été retenue par le Conservatoire pour cet important travail et a donné toute

satisfaction en livrant un mémoire très éclairant sur les réelles capacités d'offrir à des bergers itinérants l'occasion de revenir faire paître des moutons au cœur de la Forêt d'Ermenonville.

Très vite, il est apparu que le réseau d'espaces pâturables devaient comporter non seulement des pelouses et des landes, mais aussi des surfaces complémentaires d'autres milieux herbacés, telles les prairies à molinies, à canches ou bien encore à calamagrostides.

La sensibilité des milieux et les contraintes associées à la régénération de la forêt mosaïque, notamment à la Haute-Chaume, ont été intégrées à la réflexion et contribuent fortement à la détermination des périodes possibles de pâturage et des parcours de transhumance.

Parallèlement, l'Institut de France, les Domaines de Chantilly et de l'Abbaye de Chaalis, se sont intéressés au projet et pourraient offrir des espaces herbacés tout à fait importants dans le futur programme de mise en pâture de ces différents espaces.

Progressivement s'est construit un véritable projet d'installation de berger itinérant qui devrait être testé dès 2022 et déployé progressivement à partir de 2023.

■ Attention, espèces sensibles !

Les différents acteurs restent très attentifs à l'impact possible d'un tel projet sur le patrimoine naturel qu'il vise à conserver.

L'Engoulevent d'Europe, qui niche au sol, et le Léopard agile, qui pond dans les sables, sont certainement les espèces à surveiller et étudier en priorité. Le Parc prévoit notamment de commander et financer d'importants compléments d'étude en 2022 et le Conservatoire s'attachera à la mise en défend de zones de quiétude au cours de la campagne de pâturage.

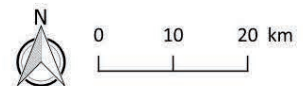
Il ne fait aucun doute que le retour du pâturage itinérant en Forêt d'Ermenonville serait un événement. Depuis 7 ans, un berger parcourt la Forêt de Fontainebleau. Cet exemple permet d'espérer une évolution similaire en Forêt d'Ermenonville. Rendez-vous est donné en 2023 pour en mesurer plus encore la faisabilité.



Corridor de pelouses et landes restauré à la Haute-Chaume (60) © A.PIERROUX



Carte des documents de gestion finalisés en 2021





Parce que l'on ne protège bien que ce que l'on aime, ce qui nous touche ou nous émeut, le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France s'attache à rendre accessible au plus grand nombre le réseau de sites naturels gérés en région. On compte ainsi plus d'une centaine d'espaces propices à la balade qui permettent à tous de profiter de la diversité des paysages et des ambiances de la nature régionale. Entre sentiers aménagés pour les personnes à mobilités réduites et sites intimistes, l'offre de découverte est riche et diversifiée.

Pour les plus curieux de nature, le Conservatoire propose également des activités grand public : sorties nature, chantiers bénévoles, suivis participatifs, conférences thématiques... ce sont plus de 300 événements qui sont organisés chaque année par l'équipe salariée et les nombreux bénévoles qui s'investissent à ses côtés. Le public scolaire n'est bien sûr pas oublié avec de multiples interventions réalisées tout au long de l'année. Autant d'activités dont la diversité est ici présentée.

Mise en visibilité des actions du Conservatoire

■ Susciter l'intérêt des médias

Le Conservatoire d'espaces naturels a tissé au fil des ans des liens étroits avec la presse, notamment locale, sur laquelle il s'appuie pour relayer l'organisation de ses activités nature. En parallèle de cette alimentation régulière, 5 communiqués de presse ont été transmis en 2021 à la presse régionale.

Bien que non exhaustive, la revue de presse a permis de valoriser plus de 200 articles en 2021.

Le Conservatoire bénéficie également d'une mise en lumière régulière de la presse écrite, radio et télé qui sollicite ses équipes pour illustrer les thématiques liées à la nature et à l'environnement. Il a ainsi contribué à l'animation du site Internet de France 3 Hauts-de-France chaque semaine de juillet et août 2021.

Les équipes de France 3 ont également été accompagnées en Vallée de l'Oise et dans le sud de l'Aisne. Autres sollicitations, nationales cette fois : l'émission **CO2 mon amour** de France inter du 28 novembre a mis en avant le partenariat

mis en œuvre sur le camp de Sissonne - CENZUB 94'RI avec l'Armée, le Conservatoire, les éleveurs et la bergère.

De même, dans le cadre de l'émission **Epicierie fine** sur le Beauvaisis, un journaliste est venu filmer un suivi scientifique d'Anémone pulsatile sur le Mont Florentin à Berneuil-en-Bray ainsi que le partenariat entre le propriétaire, l'éleveur et le Conservatoire pour la préservation de prairies humides à Saint-Aubin-en-Bray. L'émission a été diffusée le 27 novembre 2021.

A revoir :

- <https://www.franceinter.fr/emissions/co2-mon-amour>
- <https://1revoir.tvSmonde.corn/toutes-/les-emissionslepicierie-fine>



France Inter à Sissonne pour l'enregistrement de CO2 mon amour ©



Les donateurs ont visité le site qu'ils ont permis au Conservatoire d'acquérir : le larris d'Inval-Boiron
© C. LAMBERT

■ Sortie nature avec des donateurs sur le larris d'Inval-Boiron (60)

En 2019, 73 donateurs ont participé à l'acquisition d'une parcelle de pelouse calcaire à Inval-Boiron.

Cette parcelle permet de faire la jonction entre deux parcelles propriétés de la commune actuellement pâturées par des chèvres. Début juin 2021, une trentaine de donateurs ont participé à la visite de cet endroit.

L'occasion de découvrir les orchidées en pleine floraison et de rencontrer la dizaine de chèvres qui arpentent le larris.

En 2021, un nouveau financement participatif a réuni 66 donateurs pour acquérir le site naturel du Parc à Poulain dans le Pays de Bray.

Des animations originales pour le grand public



Sortie nature avec les Ambiani © OT- TERRES ET MERVEILLES

■ Cawa sorix par Toutatis (80)

Imaginez-vous au cœur de l'été sur la belle commune de Pont-Rémy, près d'Abbeville où nous avons donné rendez-vous à une vingtaine de participants pour une découverte originale. Un mélange de préhistoire et de nature !

En effet, une première intervention a été orchestrée par un animateur de l'association des Ambiani : ambassadeurs du monde des gaulois installés dans un village d'époque nommé Arebona où les us et coutumes en costumes furent dévoilés... Puis quand le crépuscule fut venu, notre animateur et passionné du monde des chiroptères, a fait frissonner son auditoire pour tenter de faire aimer ces demoiselles de la nuit, si belles et inoffensives mais malheureusement menacées... A revivre durant les nuits de la chauve-souris courant septembre.

■ À la conquête des trésors naturels de la Hottée du Diable (02)

Journée spéciale et novatrice en matière d'accueil du public ce Mardi 07 juillet sur la fabuleuse et pittoresque Hottée du Diable.

En effet, une belle journée de rencontres diverses et variées lors d'un rallye nature proposé aux curieux de nature avec l'aide précieuse de Géodomia, bibliothèque environnementale du département de l'Aisne.

L'équipe Rallye était constituée de Mathilde Fournier : agent d'accueil à Géodomia qui a gérée la logistique de prise en charge des participants et la veille du bon déroulement de l'opération !

La force de frappe fut le déploiement de 2 animateurs nature : Flavien Maniez et Franck Cominale qui ont assuré des animations ponctuelles, postés sur le fil du sentier, à happer les participants pour vivre des ateliers autour du monde des insectes des landes sèches pour l'un et celui des traces et indices de la faune locale pour l'autre... Une quarantaine de participants pour ce premier opus...

Un grand merci aussi à notre chère reporter nature, Marie-Eve Dejean, qui a depuis rejoint l'équipe sur la thématique « interprétation et paysages ».



Rallye nature sur le thème des landes sèches © M.-E. DEJEAN

■ Découverte exclusive d'un site naturel privé (59)

En juin 2021, les adhérents du Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France ont eu le plaisir de découvrir la carrière de l'Horipette (59), un site habituellement fermé au public. Dans la bonne humeur et la convivialité, les participants ont pu en apprendre davantage sur la gestion écologique mise en place. Puis il sont partis à la rencontre de la biodiversité du lieu ; ce fut l'occasion de nombreux échanges entre amoureux de la nature. Enfin, les membres du groupe ont eu le privilège de pouvoir observer un couple de hiboux Grand duc avec leur progéniture.



Rencontre adhérents sur le site de la Carrière de l'Horipette (59)
© F. LECOCQ



La sensibilisation des publics : c'est tout un chantier !

■ 2021 aura été l'année des chantiers à Proville (59)

Cette année, deux événements marquants sont à noter sur la Réserve naturelle régionale de l'Escaut rivière à Proville : tout d'abord, l'Agence de l'Eau Artois-Picardie, important soutien du Conservatoire, a souhaité organiser son temps fort annuel entre salariés sur le site naturel.

Celui-ci a pris la forme d'un chantier nature le matin (4 ateliers pour occuper les 40 bénévoles très motivés : création d'une mare, ramassage des foin, débroussaillage...) suivi d'une visite commentée. Cette nouvelle mare s'est très vite remplie et devrait faire le bonheur des amphibiens dès ce printemps.

Autre partenariat, récurrent cette fois-ci : la commune de Proville, l'EPIDE (Etablissement pour l'insertion dans l'emploi) de Cambrai et le Conservatoire ont signé une convention le 15 juillet afin de proposer, à raison d'un jour par mois, aux jeunes volontaires des journées de formation et sensibilisation autour du patrimoine naturel de la réserve et sa gestion.

Plusieurs opérations du plan de gestion écologique sont ainsi assurées par ces jeunes motivés et curieux ! De quoi susciter des vocations !



Chantier nature avec les agents de l'Agence de l'eau Artois Picardie © B. GALLET



Signature d'une convention de partenariat entre le Conservatoire, la commune de Proville et l'EPIDE de Douai © B. GALLET



Chantier nature école © O. LECOMTE

■ Des chantiers scolaires avec le lycée de Pierrefonds (60)

L'institut Charles Quentin de Pierrefonds dans l'Oise a ouvert à la rentrée 2021 une formation Bac Pro GMNF et a souhaité nouer un partenariat avec le Conservatoire pour la mise en application des enseignements sur le terrain. Une convention a été établie entre les deux structures.

Entre septembre et décembre, cinq chantiers nature scolaires encadrés par l'équipe technique du Conservatoire ont été réalisés par les élèves de 1^{ère} année sur des sites de l'Oise ou encore de l'Aisne. Ils ont ainsi participé à l'entretien des pelouses dans le Soissonnais sur les sites de Pommiers, Vivières, Belleu, Béthisy-Saint-Pierre et Cambronne-les-Clermont, en complément du pâturage.

Ce partenariat est amené à se renforcer avec le développement de la formation et l'arrivée d'une nouvelle promotion à la rentrée 2022.

Retour sur le lancement officiel des «Chantiers d'automne»

■ Chantier d'envergure sur le site du Terril de Germignies sud à Lallaing (59)

Sous une météo bien automnale, 80 bénévoles très engagés ont participé à un chantier géant «Motivés par nature» soutenu par la ville de Lallaing et Douaisis Agglo.



«Motivés par nature» et lancement de l'opération nationale «Chantiers d'automne» à Lallaing en octobre 2021 © A. RICART

■ «Chantiers d'automne» : une opération nationale

L'automne est la période la plus propice pour entretenir la nature en dormance, maintenir et développer la biodiversité, préserver les espèces existantes, limiter la prolifération des espèces invasives. À cette occasion, les Conservatoires d'espaces naturels incitent un large public à agir concrètement à leur côté, en faveur de la nature, par une démarche éco-citoyenne et volontaire, en participant aux chantiers de débroussaillage, de fauche et coupe, nettoyage de site, ramassage de déchets, aide à l'entretien d'aménagement...

■ Lancement officiel à Lallaing

Le 2 octobre 2021 le site du Terril de Germignies Sud accueillait le chantier participatif organisé par le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France et l'ouverture de la manifestation nationale «Chantiers d'automne». Près de 80 participants ont répondu présents pour cet événement. Petits et grands se sont ainsi retroussés les manches en faveur de la faune et de la flore locales.

Ce chantier d'une grande ampleur était une occasion concrète pour les participants de préserver le patrimoine naturel proche de chez eux.

Quatre ateliers étaient ainsi proposés : ouverture de milieux, coupe de rejets et exportation de résidus en prévision de pâturage, nettoyage de site en supprimant des paillages plastiques issus d'une plantation d'arbres.

■ Le site de Germignies sud

Appartenant à la commune de Lallaing, il se situe dans le périmètre de Douaisis Agglo qui l'a désigné comme «cœur de nature» de son territoire. Cet ensemble de terrils et d'étangs s'étend sur près d'une centaine d'hectares. L'accès y est possible uniquement dans le cadre de visites guidées en compagnie du Conservatoire, gestionnaire du site depuis 2016.

Lagunes, plans d'eau, talus rocheux, schistes nus, zone de colonisations pré forestière et forestière, le site de Germignies sud offre une diversité d'écosystèmes qu'il convient de préserver. Faune et flore y trouvent des conditions favorables à leur maintien sur le territoire. Témoin paysager d'usages passés (exploitation minière)

et présents (station de lagunage), cet espace naturel s'intègre à présent dans la Trame verte et bleue régionale.

■ Signature d'une convention opérationnelle

Le programme de cette journée d'engagement en faveur de la nature s'est poursuivi par la signature de la convention opérationnelle 2022 entre le Conservatoire et Douaisis Agglo pour la protection du patrimoine naturel du Douaisis.

Christophe Lépine, Président de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels et du Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France a accueilli une quinzaine d'élus locaux pour une découverte des actions sur le Terril.

Agathe Ricart, bénévole au Conservatoire a réalisé des vidéos de cette journée que vous pouvez retrouver sur notre chaîne Youtube : <https://www.youtube.com/channel/UCHYN4SDtzjsABvtZYIsjg5A>



Quelques inaugurations...

■ Célébration des 40 ans de la Réserve naturelle nationale des Marais d'Isle à Saint-Quentin (02)

Classée en Réserve naturelle nationale en 1981, les Marais d'Isle ont fêté cette année leur 40^{ème} anniversaire.

Pour célébrer en beauté cet évènement, des animations autour de la Réserve se sont déroulées afin de faire découvrir l'incroyable diversité d'espèces floristiques et faunistiques qu'elle abrite.

C'est ainsi qu'à titre exceptionnel des balades en bacôve ont été organisées au cœur de la Réserve afin de découvrir son patrimoine naturel remarquable. Un chantier nature a également eu lieu en faveur de l'espèce emblématique des lieux, la Ciguë vireuse. Les participants ont pu par la suite découvrir l'espace dédié à la Réserve au sein de la nouvelle maison du Parc d'Isle.

Enfin une conférence a permis de retracer les grandes étapes de 40 ans de vie de la Réserve.



La Réserve naturelle nationale des Marais d'Isle
© Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois



Visite du sentier lors de l'inauguration
© Conseil départemental de l'Aisne

■ Inauguration d'un sentier sur le marais de Saint-Simon (02) : un parcours ludique de découverte avec Plouf

Un tout nouveau sentier a été réalisé à Saint-Simon afin de découvrir le patrimoine naturel du marais communal.

Le Conservatoire et la commune ont souhaité proposer aux visiteurs et usagers un parcours au cœur de cette zone humide, un site de 13 hectares doté d'une faune et d'une flore très riche. L'objectif de ce nouveau parcours est de valoriser cet espace naturel tout en veillant à sa préservation.

Plouf le Martin pêcheur, mascotte du sentier choisi par les élèves de l'école primaire de Saint-Simon, vous accompagnera à travers cette boucle d'environ 1 kilomètre qui serpente entre les étangs.

Point d'orgue à la découverte du sentier, son inauguration a rassemblé plus de 40 personnes le samedi 16 octobre sous un soleil radieux !

■ Découvrir les larris de la Vallée du Liger (80)

Le 3 juillet 2021, à l'occasion de l'Assemblée générale, le Président du Conservatoire et les maires des communes de Le Quesne, Saint-Aubin-Rivière, Le Mazis et Inval-Boiron inauguraient les panneaux d'information installés sur les 4 espaces naturels de ces communes, gérés par le Conservatoire. S'étaient joints à l'assistance la Conseillère départementale, Isabelle de Waziers, ainsi que la presse. C'est sous une météo capricieuse que chacun a pris la parole et a pu saluer le partenariat riche sur ce territoire et le chemin parcouru depuis près de 30 ans de collaboration.

Placée sous le signe de la convivialité, cette inauguration a eu lieu au pied du coteau de Le Quesne et a réuni également les bénévoles qui œuvrent efficacement et assidûment à la préservation de ces sites, ainsi que l'éleveuse de moutons et de chèvre qui pâturent une partie d'entre eux.

Clémentine Coûteaux, Responsable départementale Somme, a complété les discours par une présentation du patrimoine naturel de la Vallée et a offert à chacun des maires présents une impression des visuels des panneaux qu'ils pourront accrocher en mairie. Merci à elle.



Inauguration de panneaux pédagogiques sur plusieurs sites de la Vallée du Liger
© I. GUILBERT



Inauguration du panneau d'accueil en présence du Président du Conservatoire, du Maire de la commune et de nombreux habitants ou usagers © L. CARON



Le marais de Rumaucourt se dévoile au travers d'un sentier aménagé et ponctué de tables de lecture thématiques © ARTOIS DRÔNE

Inauguration d'un sentier de découverte sur le Marais de Rumaucourt (62)

Le 11 juillet 2021, le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France a inauguré un sentier de découverte sur le Marais de Rumaucourt (62).

Christophe Lépine a dévoilé les panneaux destinés à sensibiliser la population à la biodiversité locale en présence du Maire de la commune, des élus de la Communauté de communes Osartis-Marquion, de représentants d'associations (GON, clubs de randonnées, sociétés locales de chasse et de pêche, comité local des fêtes), du conservateur bénévole du site et des usagers..

L'inauguration s'est poursuivie par une visite du Marais en compagnie d'une quarantaine de participants très enthousiastes. Ce fut l'occasion pour le Conservatoire d'évoquer les richesses écologiques du site avec des arrêts thématiques à chaque table de lecture installée sur le parcours : «Le Marais de Rumaucourt, espace de vie pour une faune à protéger» ; «Des habitats naturels et une flore remarquables» et enfin «Un marais et des hommes...»

Si vous ne connaissez pas encore ce site naturel exceptionnel, c'est l'occasion d'en programmer une visite cet été.

Un partenariat inédit pour valoriser nos patrimoines

Une sortie Archéologie et Paysages à Beurieux (02)

En 2021, l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives, le service archéologique du département de l'Aisne et le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France se sont associés afin de proposer une manifestation dédiée à la découverte de l'archéologie et des paysages.

Cette manifestation portée par Caroline Colas et Bénédicte Hénon pour l'INRAP et Cécile Simon pour le département s'est déroulée le 12 septembre à Beurieux dans l'Aisne avec la collaboration de la commune, de la Communauté de Communes du Chemin des Dames et de l'Office National des Forêts.

Durant cette journée, plus de 120 personnes ont pu découvrir et s'initier à différents métiers de l'archéologie (Archéozoologue, Archéanthropologue, Céramologue) avec Estelle Bultez, Cécile Simon, Jean-Hervé Yvinec, Sophie Desenne, Alice Hanotte, Stéphane Frère, Anne-Sophie Kaczmarek. Bruno Robert a présenté les plans et spécificités de la maison du néolithique découverte à Cuiry-lès-Chaudardes lors de fouilles et reconstituée pour l'occasion. L'après-midi, Caroline Colas et Bénédicte Hénon ont assuré une conférence sur les découvertes archéologiques de la plaine de Beurieux et Cuiry-lès-Chaudardes à l'aide d'un diaporama richement illustré et d'un mobilier archéologique issu des fouilles sur ce secteur.



Une journée d'animations autour des paysages et des travaux archéologiques menés à Beurieux et ses environs © INRAP



Sensibiliser les plus jeunes avec les aires terrestres éducatives

■ Les ATE font des petits : labellisation à Cuinchy (62)

Expérimentées dès 2017 en Hauts-de-France, les Aires Terrestres Educatives (ATE) gérées par le Conservatoire sont aujourd'hui au nombre de six.

Une ATE est une zone terrestre ou aquatique de petite taille, gérée de manière participative par les élèves d'une ou plusieurs classes de cycle 3 et cycle 4. Ce projet écocitoyen, en lien direct avec les acteurs du territoire, s'inscrit pleinement dans la dynamique de l'enseignement scolaire, tout en utilisant des pédagogies actives permettant aux élèves d'être acteurs et décideurs des mesures de gestion écologique à mettre en place pour préserver leur petit coin de nature.

Initié à la rentrée 2020, le projet pédagogique monté par le Conservatoire et l'école élémentaire de Cuinchy autour d'un espace communal géré dès lors de manière écologique par les enfants, a été labellisé «Aire Terrestre Educative» par l'Office Français de la Biodiversité (OFB) en Juin 2021.

Au sein du Conseil de la Terre, lieu d'échanges démocratiques, les élèves ont construit ensemble leur projet au fur et à mesure de l'année. Les premières étapes ont permis d'étudier le site, ses habitats, ses usages, ses menaces, etc. Les élèves en ont tiré divers documents scientifiques : cartographies, inventaires, herbiers, et ont également mené un chantier de nettoyage du site.

Les conservateurs en herbe ont souhaité mettre en valeur l'énorme travail réalisé durant l'année, ils ont préparé un après-midi d'inauguration de leur ATE, Natureland, le jeudi 1^{er} juillet 2021. Une grande exposition a été présentée par les enfants aux participants. Ces derniers sont venus nombreux : les élèves des autres classes, les parents d'élèves, l'équipe éducative de l'école de Cuinchy, l'Inspecteur et la Conseillère pédagogique «Éducation et Développement Durable» de la Circonscription Béthune 4, le Maire de la commune et certains de ses Conseiller(e)s, une représentante de l'OFB, et le Directeur du Conservatoire.

Cette labellisation est une véritable reconnaissance pour tous les acteurs du projet qui se sont investis pour la création de Natureland, mais c'est aussi une grande fierté pour les élèves de Monsieur Thullier, qui ont transmis le flambeau à leur petits camarades de CM1. A leur tour de préserver leur petit paradis !



Les élèves de l'école primaire de Cuinchy ont choisi d'appeler leur Aire terrestre éducative «Natureland» © L. CARON



Les élèves de CM2 ont présenté à leurs camarades d'école le fruit de leur travail de l'année © L. CARON

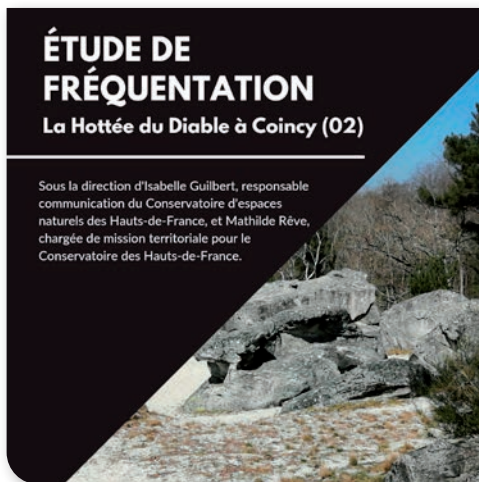


Capture et observation de la faune aquatique par les élèves © F. COMINALE

■ Objectif « sensibilisation » pour la nature abbeilloise (80)

2021 sera l'année marquée par un projet pédagogique de grande envergure, financé par le Département de la Somme au travers de son «Budget participatif», où les classes de 6^{ème} (générales et SEGPA) du Collège de Ponthieu, à Abbeville, navigueront entre les espaces naturels des communes de Mareuil-Caubert et d'Epagne-Épagnette pour découvrir la diversité sous toutes ses formes ! Ils passeront par la découverte des espèces patrimoniales des zones humides : amphibiens, flore des vallées alluviales et iront même joués aux artistes en s'initiant à la photo « cyanotype »...

En bref, un projet pluridisciplinaire mêlant la Biologie, l'Histoire/Géographie, les arts visuels et même... les maths... En effet, les quadrats de fritillaires pintades serviront de supports pour les statistiques... 2022 sera l'année de la pédagogie active !



Étude pour mesurer l'impact de la fréquentation sur le site de la Hottée du diable © M-E. DEJEAN

■ Un plan de valorisation pour la Hottée du diable à Coincy (02)

Remarquable pour son patrimoine naturel, ses paysages et son histoire, la Hottée du diable à Coincy est l'un des sites naturels les plus fréquentés en région avec plus de 40 000 visiteurs chaque année. Parfois qualifié de «hotspot», cet espace naturel souffre désormais de cette fréquentation importante mal canalisée par des aménagements qui ne suffisent plus.

D'avril à fin septembre 2021, Marie-Eve Dejean, étudiante en MASTER Patrimoine et musées, a réalisé dans le cadre de son stage de fin d'études, une analyse de la fréquentation du site de la Hottée du diable et de la Sablonnière voisine. L'objectif est de trouver des solutions adaptées pour décongestionner le site. Une étude de fréquentation menée sur le terrain (194 réponses) et diffusée sur Internet (327 formulaires remplis) a permis de dresser un état des lieux de la fréquentation du site : profils des visiteurs, attentes...

Associé à une étude des fragilités du site, ce recueil fourni de données a nourri les réflexions sur l'aménagement de nouveaux sentiers permettant de palier à la fermeture de cheminements officiels très empruntés, et très fragilisés, tout en créant des points d'arrêt propices à la découverte.

Les conclusions de cette étude ont été présentées à la commune et aux partenaires institutionnels et touristiques du site. Les travaux de réaménagement commenceront dès 2022 et dureront plusieurs années. En parallèle, des réflexions seront menées localement pour la sécurisation d'un parking aux abords du site.

■ L'accueil de volontaires à l'antenne de Lillers (62)

Le Conservatoire d'espaces naturels a obtenu le renouvellement de son agrément pour l'accueil des volontaires en service civique début 2021. C'est donc dans la foulée qu'ont été accueillis Cassandra Blondel et Fabien Caron, en binôme à l'antenne de Lillers.

Les missions de ces jeunes ambassadeurs des espaces naturels se sont diversifiées et étoffées par rapport aux précédentes années. Les missions de sensibilisation et d'information des personnes rencontrées sur les sites ont bien sûr été maintenues. Sont venues s'ajouter des actions liées à l'analyse de la fréquentation du public ou encore de contribution à la connaissance naturaliste des sites naturels.

Durant leur 6 mois de mission, Cassandra et Fabien ont ainsi parcouru plusieurs sites naturels (le Domaine du Rohart, la Réserve de Cambrin, le Bois de la loterie, le Terril de l'Escarpelle et des Pâturelles et la Réserve de Wavrans sur l'Aa) afin d'interroger les visiteurs sur leurs pratiques de balade, leurs attentes... Une synthèse des questionnaires réalisée à l'automne a permis de tirer de premiers enseignements pour les 5 sites étudiés précisément. Ces informations qualitatives viennent s'ajouter aux données relevées par les écompteurs : elles seront exploitées dans les plans de gestion et dans les projets de valorisation des sites naturels.

Cassandra et Fabien ont également participé activement à la réussite des Portes ouvertes organisée dans les locaux de Lillers le samedi 25 septembre et dans l'organisation et la promotion du Chantier nature de Lallaing du samedi 2 octobre.



Enquête de fréquentation sur des sites du Nord et du Pas-de-Calais © F. CARON

■ La Réserve de Boves s'est animée cet été (80)

Un financement spécifique dédié à l'animation des Réserves naturelles nationales obtenu en cours d'année a permis au Conservatoire de renforcer la sensibilisation sur la Réserve de Boves durant les 2 mois d'été 2021.

Fraîchement titulaire d'un BTS Gestion Protection de la Nature, Marie Ducrocq a ainsi rejoint l'équipe dès le 28 juin pour 2 mois. Présente sur la réserve 5 jours par semaine : le mercredi toute la journée et du jeudi au dimanche de 13h30 à 18h30, elle a assuré l'accueil des visiteurs sur la réserve.

Durant cette période, elle est intervenue auprès de 6 groupes de centres aérés de la Métropole amiénoise en qualité d'animatrice nature. Le samedi après-midi, elle proposait une animation de 2 heures dédiée aux familles, sans inscription préalable.



Réserve naturelle nationale de l'Étang Saint-Ladre à Boves (80) © V. CHAPUIS



Pour atteindre ses objectifs associatifs, le Conservatoire d'espaces naturels a développé des partenariats de longue date avec l'État, la Région, les Départements, les Communes et intercommunalités, les agences de l'eau, matérialisés par l'agrément État-Région (article L 414-1 du Code de l'environnement) obtenu en 2012/2013 et confirmé par la validation d'un second Plan d'actions quinquennal à l'échelle des Hauts-de-France en 2018. Les Conservatoires d'espaces naturels mènent à ce titre des missions d'expertise locale et des missions d'animation territoriale en appui aux politiques publiques en faveur du patrimoine naturel.

Parmi les appels à projets...

■ Contribution au plan de relance

Suite à la pandémie le gouvernement a lancé un plan de relance comprenant un volet relatif à la conservation de la biodiversité (Restauration écologique et Aires protégées).

Si des financements stables et pérennes sont favorables à la bonne marche de notre association, la réponse à ce type d'appels à projets permet par ailleurs de mettre en œuvre des opérations à caractère « exceptionnel ».

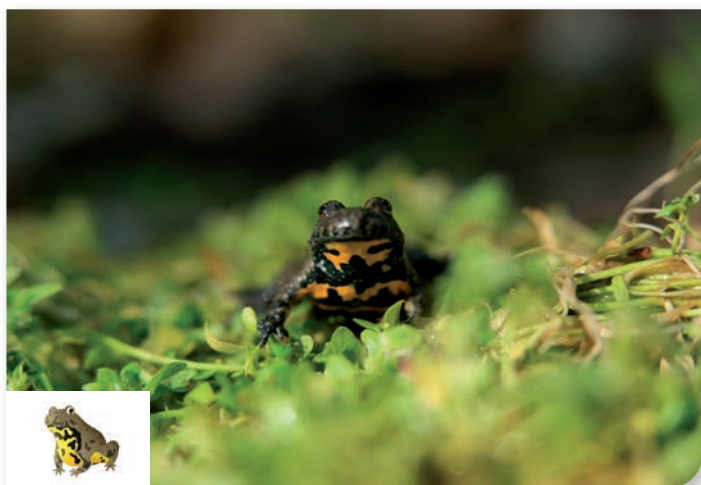
C'est ainsi que nous avons pu proposer 8 projets dont 6 ont été retenus :

- L'éradication d'une espèce exotique envahissante, le Xénope lisse (Amphibien), dans une mare communale à la Chapelle d'Armentières (59) selon un protocole expérimental ;
- La rénovation aux normes « Personnes à Mobilité Réduite » d'un tronçon d'accès à l'observatoire de la RNN de l'étang Saint-Ladre ;
- L'aménagement d'un réseau de gîtes à chiroptères ;
- La réalisation de travaux de restauration et de gestion écologique d'un coteau sur la commune de Vez en vallée de l'Automne (60) ;
- La mise en œuvre de travaux de restauration écologiques sur 13 sites (en 59-62-80) accompagné du matériel nécessaire (un tracteur avec son plateau de transport, des citernes, un broyeur) ;
- La conception d'outils pédagogiques (films de 1'30) sur des sujets géologiques.

Une partie des actions a débuté mais l'essentiel sera mis en œuvre en 2022.



Acquisition de tracteurs permettant la mise en œuvre de nombreuses actions de gestion © A. THERY



PAXSON : un plan d'actions en faveur du Sonneur à ventre jaune (02) © P. HUE

■ MobBiodiv'2020 : le Sonneur à ventre jaune entre en action

Le Conservatoire a répondu en 2020 à un appel à projets MobBiodiv lancé par l'Office français pour la biodiversité portant sur le thème de la préservation du Sonneur à ventre jaune.

Cette espèce, uniquement présente à l'échelle des Hauts-de-France dans le sud de l'Aisne, subit une forte baisse de ses effectifs depuis plusieurs années. Lancé en 2021 pour une durée de 2 ans, le Plan d'Actions AXonais en faveur du SONneur à ventre jaune (PAXSON) a pour objectif de suivre l'espèce et de mettre en œuvre des travaux de restauration de ses habitats.

Un premier comité de pilotage s'est rassemblé à l'automne réunissant les différents acteurs du projet, réalisé en partenariat avec les propriétaires des sites à Sonneur, l'ONF et la Coforaisne. La majorité des populations à Sonneur se trouve aujourd'hui dans les boisements et il est primordial de pouvoir prendre en compte les différents usages de la forêt pour la préservation de l'espèce.

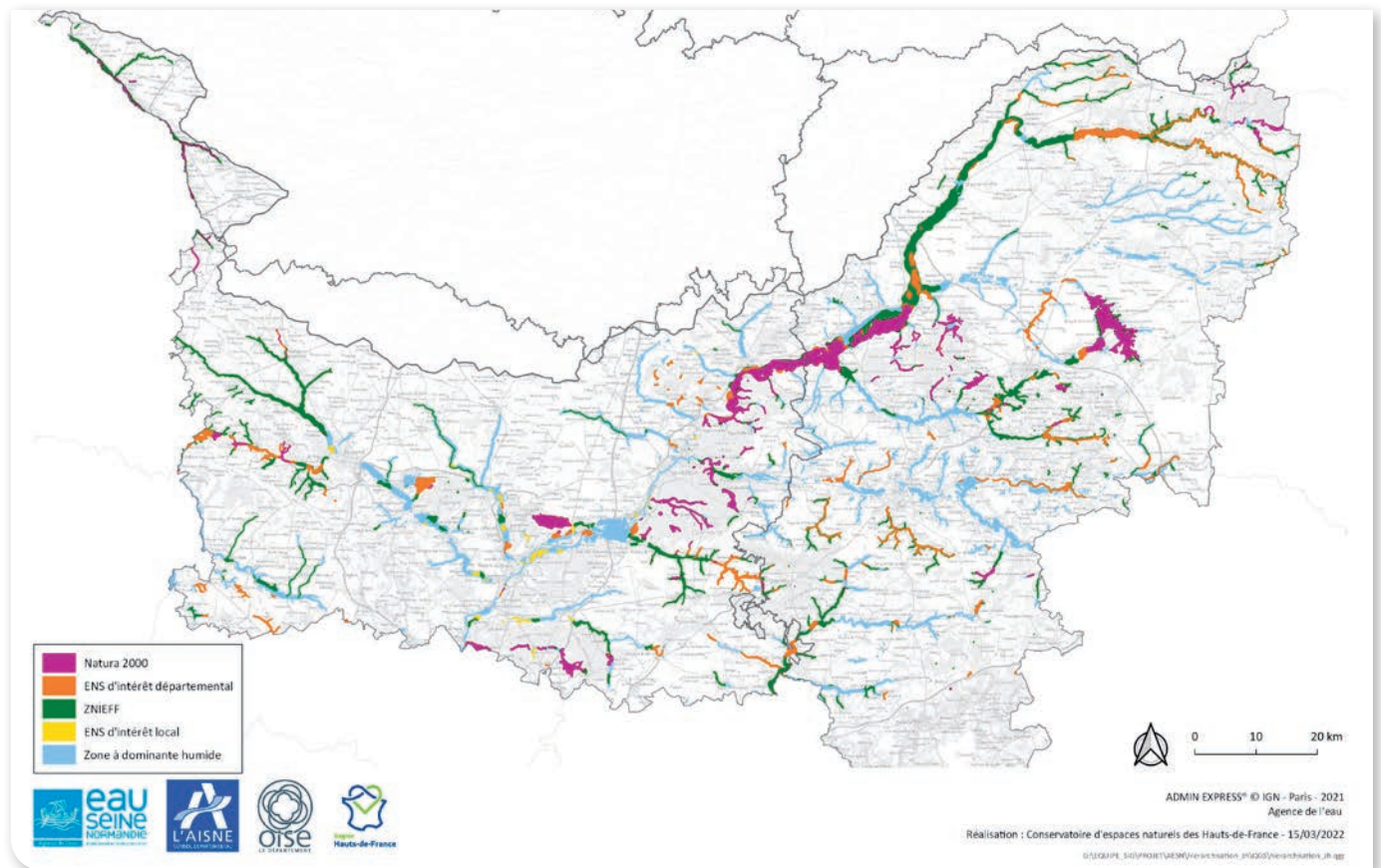
En parallèle, afin de pouvoir communiquer sur les actions mises en œuvre, un emblème Sonneur a été créé. Cette année, la totalité des sites ciblés par ce projet a été inventorié. Le Sonneur est présent sur 60% d'entre eux mais en très faibles effectifs, souvent ne dépassant pas la dizaine d'individus. Malgré tout, sur la moitié des sites avec présence de l'espèce, nous avons pu observer une preuve de reproduction, les pluies abondantes estivales lui étant favorables après deux années très sèches. Rien n'est donc encore perdu ! Pour que nous puissions espérer une progression des populations du Sonneur, il lui faut en premier lieu des zones en eau propices à sa reproduction. Ce sera la prochaine étape du projet PAXSON.

En 2022, les inventaires se poursuivront et d'importants travaux de restauration et création de mares seront réalisés, l'objectif étant de pouvoir créer des dépressions en eau favorables à l'espèce, le long des layons forestiers, et en réseau à travers les différents sites d'intervention.



Une hiérarchisation des enjeux biodiversité des zones humides du bassin Seine Normandie en Hauts-de France

L'Agence de l'Eau Seine-Normandie incite depuis de nombreuses années à la réalisation des inventaires des zones humides et à leur hiérarchisation (02, 60).



Un premier essai de cartographie hiérarchique des zones humides du bassin Seine-Normandie dans les Hauts-de-France © CEN Hauts-de-France

Dès 2006, elle avait demandé au Conservatoire d'y travailler à titre expérimental dans le département de l'Oise. Une première carte avait été établie prenant grandement en considération les données issues des inventaires des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologiques Faunistiques et Floristiques (ZNIEFF).

Depuis, les données du réseau Natura 2000 et les actualisations des schémas des espaces naturels sensibles des départements de l'Aisne et de l'Oise sont venir enrichir le nombre et la qualité des données disponibles et ont contribué à actualiser et à affiner cette vision.

En 2021, l'Agence a demandé à la Cellule d'Assistance Technique Zones Humides du Conservatoire une actualisation de la carte réalisée en 2007 et une extension au département de l'Aisne. Le Conservatoire n'a pas souhaité réinventer un énième système d'évaluation multicritères mais a préféré valoriser les différents inventaires existants.

Le fond utilisé reste le contour des zones à dominantes humides afin de faciliter la comparaison entre 2007 et 2021. Le résultat obtenu donne une première image assez fidèle à la réalité à l'échelle du 100000^{ème} et donne un premier aperçu global de cette hiérarchisation. Apparaissent clairement les zones humides d'intérêt communautaire. Plusieurs sont d'ailleurs des zones humides d'intérêt majeur au niveau national.

Parallèlement, les schémas des Espaces Naturels Sensibles ont identifié les zones humides qui constituent des sites majeurs à conserver, le plus souvent inscrits au sein des ZNIEFF, qui malheureusement ne recouvre pas totalement l'ensemble des zones à dominantes humides, témoignant de la dégradation de certaines zones.

Dans les années qui viennent, l'enjeu est de pouvoir affiner ce travail global de hiérarchisation en intégrant progressivement les résultats des inventaires locaux : en intégrant les

nouveaux contours des zones humides avérées et en parvenant à dessiner des cartes globales fiables à l'échelle du 25000^{ème}. Pour cela, il sera peut-être nécessaire d'utiliser la localisation d'espèces patrimoniales indicatrices.

Il est prévu que ce premier travail de hiérarchisation globale soit valorisé dès l'année 2022 auprès des élus et des techniciens des structures GEMA (Gestion des Milieux Aquatiques).

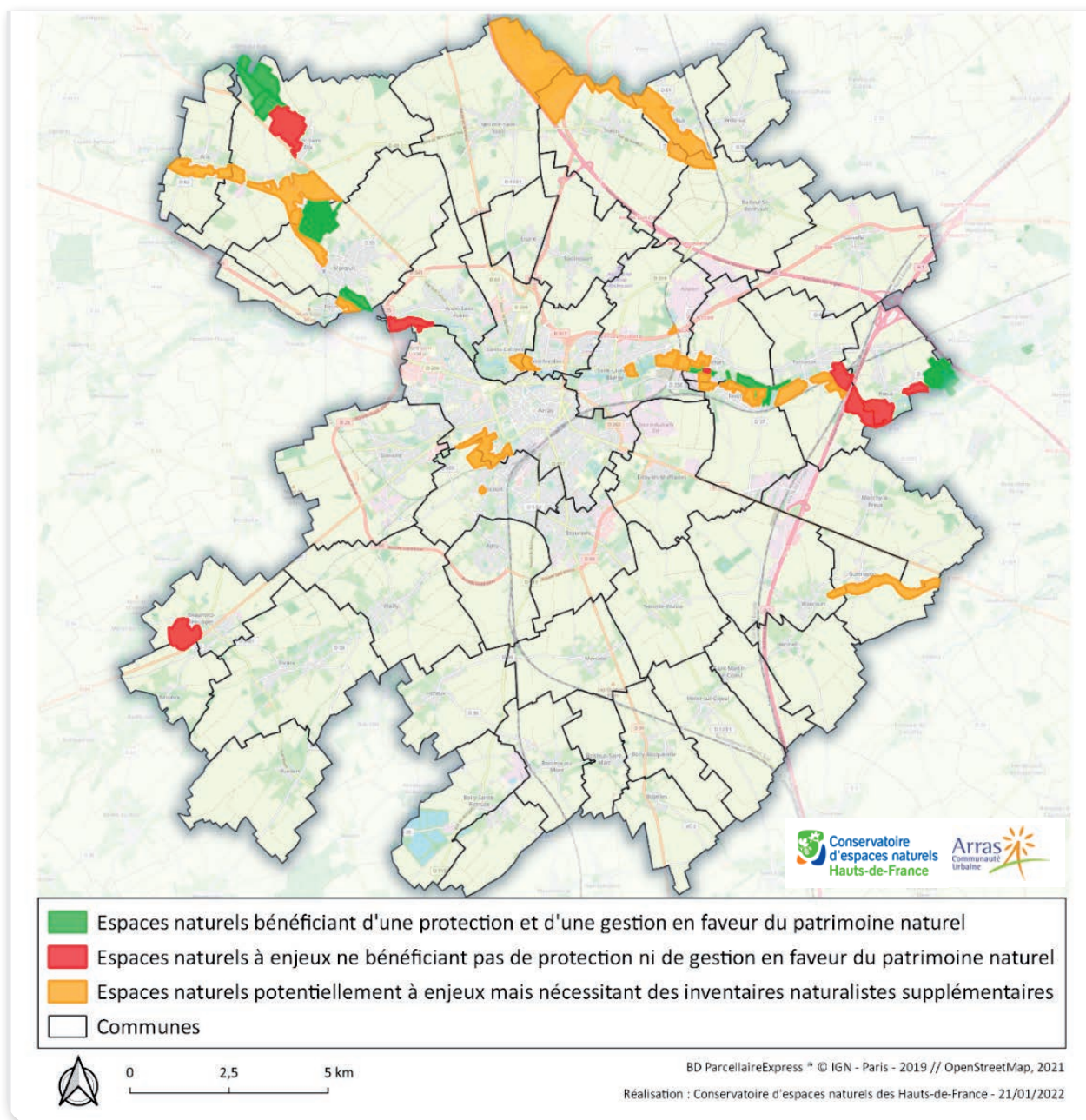


Utriculaire en selle © D. TOP



Un Schéma des espaces naturels de la Communauté urbaine d'Arras

Un Schéma d'espaces naturels a été réalisé à l'échelle de la Communauté urbaine d'Arras (CUA) afin d'identifier les secteurs où les enjeux écologiques sont les plus forts et qui ne sont, à ce jour, ni gérés, ni protégés, ni valorisés (62).



Les sites identifiés selon s'ils doivent être préservés en priorité ou si la connaissance naturaliste doit être améliorée © CEN Hauts-de-France

Pour ce faire, une hiérarchisation des enjeux a été effectuée en s'appuyant sur la vulnérabilité des espèces faunistiques et floristiques, c'est-à-dire leur statut de menace sur les listes rouges, et sur la responsabilité de la collectivité pour la protection de ces espèces, c'est-à-dire la comparaison de l'occurrence des espèces au sein de la Communauté urbaine d'Arras par rapport à l'occurrence régionale.

La combinaison de ces deux indices permet de représenter spatialement les différents niveaux d'enjeux écologiques du territoire. Plus le niveau est grand, plus la zone est à préserver de manière prioritaire.

En parallèle et grâce à l'aide des acteurs naturalistes du territoire, et en particulier au Groupe ornithologique et naturaliste du Nord-Pas-de-Calais (GON) et au Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) Villes de l'Artois, il a également été possible de mettre en lumière les sites qui pourraient être à enjeux, mais pour lesquels à ce jour il existe un vrai manque de connaissance naturaliste.

Au final, la carte ci-dessus représente les sites identifiés selon s'ils doivent être préservés en priorité (en rouge) ou si la connaissance naturaliste doit être améliorée (en orange).



Parmi les plans d'actions



Cordulie à corps fin (jeune femelle) © D. ADAM



Agrion de Mercure © F. BOCA

■ Le plan national d'action en faveur des odonates

Le plan national d'action en faveur des odonates a été relancé pour une période de 10 ans, 2020-2030.

Le premier plan avait apporté de belles réussites tant sur les aspects de connaissance que sur la conservation in situ des espèces. Fort des dynamiques qui avaient permis la déclinaison et l'animation de cette première version du plan dans nos ex-régions, le nouveau plan d'action a été décliné dans les Hauts de France sous l'impulsion de la DREAL Hauts de France, coordinatrice nationale du plan d'action.

Le Conservatoire d'espaces naturels est l'animateur de la déclinaison régionale avec l'appui d'un réseau d'acteurs régionaux et locaux allant des structures expertes, aux gestionnaires de cours d'eau ou de bassin versant, aux collectivités locales en passant par les services de l'Etat. Cette déclinaison a été construite sur la base du bilan des opérations menées par les acteurs régionaux et sur un atelier de co-construction en novembre 2021 et validée par le comité de pilotage en décembre 2021.

Sur les 63 espèces présentes en région, 17 espèces ont été retenues comme prioritaires, comme le Leste fiancé, la Cordulie à corps fin ou l'Agrion de Mercure. Elles feront l'objet de toutes les attentions des acteurs qui souhaitent s'impliquer dans la conservation des espèces emblématiques des zones humides. Au programme, accompagnement des collectivités gestionnaires de zones humides, amélioration de la qualité des données et formation pour mieux connaître nos charmantes petites bêtes.

■ Phragmite aquatique : un bilan pour la relance

Suite à la fusion des régions et à la parution d'un second PNA en faveur du Phragmite aquatique, la DREAL Hauts-de-France s'est déclarée favorable à l'établissement d'une seconde déclinaison à l'échelle de la grande région et en a confié la responsabilité au Conservatoire d'espaces naturels.

L'année 2021 a donc majoritairement été consacrée au bilan de ces dix dernières années d'animation préalablement à l'élaboration de la nouvelle déclinaison.

Parmi les grandes réussites, on peut citer tout particulièrement la forte mobilisation des gestionnaires et bagueurs régionaux qui a permis de maintenir le suivi de l'espèce sur deux sites majeurs (marais de Guînes et ferme du Zuidbrouck, 62) et de faire progresser la connaissance régionale.

Avec 10 sites découverts sur la période 2010-2020, cela porte à 23 le nombre de sites de migration connus sur le territoire.

D'autre part, l'intégration de l'enjeu Phragmite aquatique à la très grande majorité des documents de gestion d'espaces naturels (plans de gestion et/ou DOCOB) est à souligner.

Cette année de bilan a été l'occasion d'emmenner l'ensemble des acteurs concernés par le sujet sur le terrain. Les 1^{er} et 2 juillet, les animatrices nationale et régionale mais aussi gestionnaires, bagueurs et DREAL, se sont retrouvés sur différents sites de halte migratoire. Au programme : découverte de différents sites, des habitats favorables à l'espèce, de leur gestion mais aussi discussions autour de la stratégie d'inventaire et de suivi par le baguage.



Phragmite aquatique en main lors d'une opération de baguage © P. FICHAUX



Espèces exotiques envahissantes : une stratégie pour agir à l'échelle des Hauts-de-France

Depuis le début d'année 2021, une nouvelle stratégie est en cours d'élaboration dans les Hauts-de-France. Animée par le Conservatoire d'espaces naturels et pilotée par la DREAL Hauts-de-France, cette stratégie fait suite à la publication, en 2017, de son homologue national, la stratégie nationale relative aux espèces exotiques envahissantes.



Perruche à collier © P. KRAMERI

Face aux dégâts générés par les EEE, considérée comme la 5^{ème} cause de l'effondrement de la biodiversité, la définition d'un cadre commun national coulait de source. Si sa déclinaison régionale s'appuie sur sa structure et ses grandes orientations, elle a été conçue afin de répondre aux objectifs et enjeux régionaux. Élaborée conjointement par le Groupe d'expertise scientifique et technique et par les acteurs régionaux, le document a été construit afin de satisfaire aux besoins essentiels à la thématique. À ce jour composée de 11 objectifs et 62 actions, la stratégie s'intéresse à la prévention de l'introduction et de la propagation des EEE, à la gestion, communication et connaissance relatives à ces espèces ainsi qu'à la gouvernance régionale. Elle prend en compte et s'applique aux espèces animales et végétales, terrestres et aquatiques. Bien que leurs impacts ne soient pas des moindres, les espèces marines ne sont pas pour l'instant prises en compte. Leur intégration future fait cependant l'objet d'une action de la stratégie.

■ La stratégie, terreau de nouvelles dynamiques

L'élaboration de la stratégie régionale a été le terreau de la dynamisation de la thématique. Des collaborations et de nouveaux outils ont ainsi vu le jour en 2021. L'Université de Picardie Jules Verne et le Cerema Hauts-de-France en sont deux exemples probants. Une journée technique fut ainsi organisée en juin dernier avec l'UPJV, le Conseil départemental de la Somme et la DREAL Hauts-de-France afin de créer du lien entre les acteurs de la gestion et de la recherche. La collaboration avec le Cerema Hauts-de-France mènera quant à elle à la création d'un nouvel outil cartographique en 2022.

Créer du lien et donner une identité au réseau EEE des Hauts-de-France est un objectif fort de cette stratégie. Afin d'encourager les échanges et créer un espace de discussion, une liste de discussion fut créée en début d'année. Destinée à servir uniquement les professionnels, cet outil s'avère un excellent moyen de diffuser une information instantanée. Il complète ainsi le Centre de ressources EEE Hauts-de-France (<https://eee.drealnpdc.fr/>) dont la vocation est de transmettre, d'informer et de sensibiliser. Au-delà des ressources qu'il porte, le site est aussi une passerelle vers les outils des partenaires régionaux. Le Centre de ressources s'appuie sur une newsletter mensuelle pour délivrer les dernières nouveautés du site à tous ses abonnés.

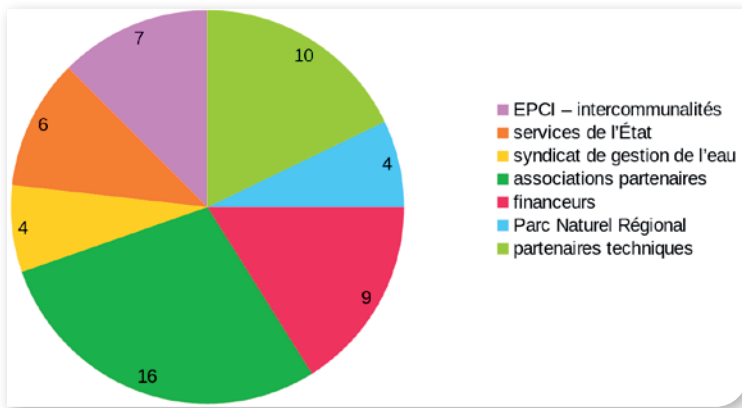
Il ne sera pas possible de mentionner ici les nombreux outils et projets régionaux conçus en 2021 par les membres du réseau Espèces exotiques envahissantes. Aussi, vous êtes invités à consulter le Centre de ressources EEE des Hauts-de-France pour en apprendre davantage sur les EEE et découvrir les beaux projets de nos acteurs des Hauts-de-France !

■ Qu'est-ce donc qu'une espèce exotique envahissante ?

Communément siglée EEE, une espèce exotique envahissante est une espèce introduite par l'homme hors de son aire de répartition naturelle et dont l'établissement, la reproduction et la propagation menacent les écosystèmes et la biodiversité indigène et causent des impacts écologiques, sanitaires et économiques négatifs. Une EEE peut appartenir à tous les taxons du vivant. Elle peut à ce titre être animale, végétale, fongique ou virucide.



Échanges partenariats



Recherche des échanges par nombre de lots et structure

■ Contribution aux réseaux de la connaissance

Au fil des projets, l'équipe et les bénévoles du Conservatoire produisent chaque année bon nombre de données : contours des sites, inventaires faune-flore (+ de 70 000 données naturalistes en 2021), relevés phytosociologiques, travaux réalisés, plans de gestion...

Loin de rester confidentielles, elles sont utiles à d'autres structures régionales ou nationales pour leurs propres projets en faveur de la protection de l'environnement (études, synthèses, diffusion des connaissances...).

Ainsi, en 2021, la cellule Géomatique du Conservatoire a transmis 56 lots de données à 41 structures différentes. Ces échanges font l'objet de conventions qui cadrent

l'utilisation qui en est faite. Pour fluidifier ces échanges, nous voulons proposer, fin 2022, un serveur partagé permettant aux plateformes régionales un accès direct à nos données naturalistes, au format standard d'échange de données Faune Flore du Muséum national d'histoire naturelle (« OccTax »).

Réciproquement, le Conservatoire utilise des données produites par d'autres :

- données naturalistes issues du SINP (Système d'information sur la nature et les paysages) régional géré par le CBNBI, Picardie Nature et le GON ;
- référentiels cartographiques que les géomaticiennes actualisent en continu depuis les plateformes de l'INPN ou de l'IGN ;
- sollicitations directes pour des projets particuliers, comme le projet Interreg «UNESCO Sites across the Channel» cette année.

Nous participons ainsi, avec nos partenaires, à la circulation de l'information géographique dans la région, au bénéfice de la protection de la nature. Toutes les cartes de ce document en sont une parfaite illustration !

■ Signature d'une convention de partenariat avec le STEMOI (60)

Le Conservatoire a signé en 2020 une convention de partenariat avec le Service Territorial Éducatif de Milieu Ouvert et d'Insertion afin de réaliser des actions en milieu naturel.

Cette convention signée pour une durée de trois ans a pour objectif de permettre aux mineurs et/ou jeunes majeurs de mener des actions sur site dans le cadre de réparation pénale ou de stage de découverte professionnelle.

En 2020, une première journée de sensibilisation avait pu être réalisée sur Saint-Pierre-ès-Champs dans le cadre d'un stage de formation civique. L'évolution des mesures sanitaires en 2021 n'a pas permis de mener d'actions cette année mais le partenariat a pu être relancé. Le prochain chantier avec les jeunes est prévu pendant les vacances de Pâques 2022.

Ces chantiers visent à favoriser l'insertion sociale des jeunes en œuvrant à la préservation de l'environnement.



Réserve naturelle régionale Saint-Pierre-ès-Champs © M. FRANQUIN



Le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France est la seule structure de gestion d'espaces naturels organisée à cette échelle en région. Dans ce cadre, il porte ou initie des programmes de conservation de la nature (connaissance, protection, gestion ou valorisation) à cette échelle régionale voire interrégionale. Par ailleurs, cette action régionale est un élément structurant des politiques de conservation de la nature à une échelle plus large, notamment au travers des actions de l'ensemble du réseau des conservatoires d'espaces naturels et de leur fédération, mais également des partenariats qu'il peut avoir avec d'autres structures. Il s'agit aussi de mutualiser des moyens et des compétences pour une conservation de la nature plus efficace.

Actualisation des zonages d'inventaires

■ Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF)

Créées en 1980, les Zones Naturelles d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) ont pour objectif de définir les secteurs à fort intérêt biologique au niveau national.

En région, le secrétariat scientifique de l'inventaire permanent et continu des ZNIEFF est porté par le Conservatoire d'espaces naturels, en soutien de la DREAL.

Validation de ZNIEFF

Suite au travail de terrain et à la contribution à la rédaction des fiches par les partenaires du projet (CBNBI, GON, Picardie Nature et SMNF), le Conservatoire a présenté 33 ZNIEFF de type 1 au CSRPN en 2021. Celles-ci ont été validées et transmises au MNHN.

Méthode régionale sur la délimitation des périmètres de ZNIEFF

Dans l'idée d'harmoniser les méthodes de travail entre les deux anciennes régions ainsi qu'entre les différents acteurs travaillant sur le programme et afin d'apporter des précisions au cadre méthodologique national, un groupe de travail impliquant les structures du projet et des membres du CSRPN a été constitué en 2020 et s'est poursuivi en 2021 afin de rédiger une méthode régionale et ainsi faciliter la mise à jour des ZNIEFF. Une note a été rédigée concernant la définition des espèces à prendre en compte dans la liste des «Autres espèces à enjeux».



Tourbière de Marchiennes (59)
© B. GALLET

■ Quelques chiffres pour 2021

33 ZNIEFF ont été validées par le CSRPN et transmises au MNHN (pour la validation nationale) :

- 6 ZNIEFF dans l'Aisne ;
- 7 ZNIEFF dans le Nord ;
- 5 ZNIEFF dans l'Oise ;
- 10 ZNIEFF dans le Pas-de-Calais ;
- 5 ZNIEFF dans la Somme.



Voyages d'étude en septembre 2021 pour les partenaires du projet USAC

■ Plan régional d'actions « Géodiversité »

Soutenu par la DREAL, la Région et un réseau de bénévoles et partenaires, il vise une meilleure prise en compte des enjeux de la géodiversité et du patrimoine géologique dans la vie de nos territoires.

Les actions engagées précédemment ont suivi leur cours en 2021.

Connaissance : inventaire du patrimoine géologique ;

Protection : déploiement des arrêtés de protection de géotope ;

Valorisation : création d'un logo « Géodiversité des Hauts-de-France » qui permettra de labelliser des actions dans toute la région - événements, publications, outils de communication ou pédagogiques, etc.

Le plus gros développement est venu d'un projet transversal du plan d'actions : l'Interreg «UNESCO Sites across the Channel» (USAC). Ce projet rassemble 5 partenaires franco-anglais autour de l'objectif commun de développement d'un tourisme durable autour de la Manche. Il s'appuie pour cela sur les labels Géoparc mondial UNESCO et Réserve de Biosphère. Dans ce vaste projet, le Conservatoire apporte son soutien scientifique et technique au Parc naturel régional Caps et Marais d'Opale pour la construction de sa candidature au label Géoparc. En 2021, de nombreux rebondissements ont animé ce projet pour lui faire prendre une envergure

bien plus grande : le PNR et le Conservatoire travaillent maintenant en collaboration avec l'AONB (Area of Outstanding Natural Beauty) des Kent downs sur l'opportunité d'un projet de géoparc transfrontalier : le premier géoparc international réuni par la mer ! Une option qui se confirme en 2022. En savoir plus sur USAC et les géoparcs ? Visitez notre site internet rubrique « Projets en CEN ».





Life Anthropofens : une année pleine de promesses

Les études et suivis du *LIFE Anthropofens* serviront de bases à l'évaluation des effets des actions sur les tourbières restaurées mais aussi à donner un nouveau cadre de réflexion pour mieux restaurer et gérer ces milieux à long terme. L'année 2021 a été mise à profit pour étudier les effets du pâturage en tourbières alcalines, débiter les travaux sur le marais de Long (80), rencontrer des acteurs de la restauration des tourbières et se former à la prise de vue photo et vidéo.



Vaches nantaises sur le marais de la Chaussée-Tirancourt (80)
© R. MONNEHAY

■ Retour sur l'étude sur les effets du pâturage en tourbières alcalines

Le pâturage est une activité historiquement importante des tourbières depuis plusieurs siècles. Si les activités agricoles y ont très fortement régressé lors du siècle dernier, le pâturage est encore aujourd'hui fréquemment utilisé comme mode de gestion par le Conservatoire. Toutefois, l'entière des impacts qu'il entraîne sur les milieux tourbeux alcalins est encore mal perçue.

C'est donc avec l'objectif de bénéficier d'un document de référence à jour des connaissances, synthétisant les impacts du pâturage en tourbières, ses avantages et inconvénients, qu'une étude a été proposée dans le cadre du projet «*LIFE Anthropofens*». Réalisé par un groupement de 4 scientifiques (P. Duncan, P. Grillas, N. Taylor & T. Lecomte), ce travail a été organisé à partir de trois axes : (1) une synthèse de la bibliographie ; (2) un recueil d'avis auprès de 12 experts nationaux et internationaux ; (3) des visites de terrain (4 jours de visites en juillet 2020).

Lancé en avril 2020, ce travail a abouti à la réunion de restitution qui s'est déroulée le 29 mars 2021 en visio. Une quarantaine de personnes ont pu y découvrir les éléments du rapport final et échanger avec les experts. Ce document offre un regard complet sur les connaissances des impacts du pâturage en tourbière alcaline, et met également en évidence les lacunes, notamment concernant l'impact du pâturage sur les processus fonctionnels (accumulation de tourbe, cycle des nutriments, etc.).

Suite à ce travail initial, la thématique du pâturage continue d'être approfondie, notamment par le biais d'un groupe de travail associant le monde agricole, les collectivités publiques et les gestionnaires d'espaces naturels, lancé à la suite de la réunion de restitution de l'étude.

■ Les travaux ont commencé sur le marais de Long (80)

Après plusieurs mois d'analyse, de computation et de mise en concurrence, les premiers travaux du programme «*LIFE Anthropofens*» ont commencé en octobre 2021 dans le marais de Long. Sur ce site de la basse vallée de la Somme, des travaux de déboisement et d'essouchage, vont être menés sur plus de 10 ha dans le but de restaurer des tourbières basses alcalines. Afin de pérenniser ces travaux de restauration, plus de 2,7 km de clôture vont être restaurés pour améliorer la gestion pastorale du marais de Long. Sur la période 2021-2024, 850 000€ vont être injectés pour restaurer ce site emblématique de la basse vallée de la Somme.

Pour mener à bien ces travaux colossaux, il a fallu commencer par créer un chemin d'accès permettant aux engins de chantier d'intervenir en plein cœur du marais sans nuire aux usagers du site. Ce chemin, de 550 mètres de long, a été créé à travers les broussailles et a nécessité l'apport plus de 780 m³ de matériaux non traités d'origine calcaire. Ce chemin sera retiré à la fin des travaux comme vu avec les services de l'Etat.



Création d'un accès technique à Long (80) © J. HUMMEL



Travaux de déboisement et essouchage à Long (80) © Raoul DAUBRESSE

Ces travaux ont été confiés à une entreprise locale, l'EURL VISSE Benjamin, qui a commencé à arracher les arbres et arbustes dans le marais début novembre. Dans cette première zone de plus de 4 ha, certains arbres remarquables, comme les chênes, seront conservés afin d'apporter un abri naturel aux animaux qui viendront paître la saison prochaine. La fin des travaux de cette première tranche est prévue vers la fin du mois de mars 2022 et reprendront en fin d'été sur un nouveau secteur du marais d'environ 3,5 ha.

■ Le LIFE *Anthropofens* à la découverte du Jura



L'équipe du LIFE *Anthropofens* à la découverte des tourbières du Jura © A. GAZAIX

Le projet «LIFE *Anthropofens*» ne comprend pas que des actions de restauration dans les tourbières. Il est également prévu que les différents membres du partenariat aillent à la rencontre d'autres projets LIFE couronnés de succès en Allemagne, en Pologne mais aussi en France.

C'est dans ce cadre que les 13 et 14 octobre 2021 une délégation du «LIFE *Anthropofens*» s'est rendue dans le Jura pour y découvrir les tourbières restaurées dans le cadre du programme LIFE «Tourbières du Jura», coordonné par le Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté. Ce fut l'occasion d'échanger également avec les équipes du Parc naturel régional du Haut-Jura et de l'EPAGE Hauts-Doubs Haute-Loue pour bénéficier pleinement de leur expérience et de leur savoir-faire en restauration de tourbières !

Au menu : visites de différents sites pour découvrir des travaux de reméandrement de cours d'eau ou de neutralisation de drains visant à restaurer le fonctionnement hydrologique des ces milieux sensibles et uniques. Tout le monde fut ravi à la fois par la qualité des échanges mais aussi par la beauté des tourbières jurassiennes.



Tourbière du Bugnon sur la commune de Lac-des-rouges-truites (39) © C. PETIT

■ Formation à la prise de vue pour le LIFE *Anthropofens*

En septembre dernier les équipes du «LIFE *Anthropofens*» ont pu suivre une formation à la prise de vue photo et vidéo dispensée par la Fédération des Conservatoire d'espaces naturels. Après une matinée d'échanges théoriques dans les locaux de l'OFB à Boves nos apprentis photographes sont partis s'exercer dans la Réserve naturelle nationale de l'étang Saint-Ladre à Boves. Ce fut pour certains l'occasion de découvrir cette magnifique tourbière située aux portes d'Amiens. Pour mémoire, le programme «LIFE *Anthropofens*» a prévu d'intervenir sur ce site en restaurant 0.3 hectares de tourbières de transition, un habitat prioritaire du réseau Natura 2000.



Animer des dynamiques de réseaux à l'échelle régionale

■ **Projet PAPECH : Plan d'Action Pelouses Calcaïques des Hauts-de-France**

Le projet PAPECH, financé par l'OFB et l'Agence de l'Eau Artois-Picardie, a débuté en 2021 en partenariat avec le Conservatoire Botanique National de Bailleul, Picardie Nature, le GON, le PNR Caps et Marais d'Opale.

Ce projet a deux objectifs :

- identifier et hiérarchiser les secteurs de pelouses calcaïques ;
- définir une stratégie de protection de ces milieux en élaborant un plan régional d'action en lien avec l'ensemble des partenaires régionaux ayant un lien avec la conservation des pelouses calcaïques.

L'année 2021 a été consacrée au recensement des pelouses calcaïques, en deux étapes :

- phase de pré-localisation : l'ensemble des données cartographiques permettant de détecter la présence potentielle de pelouse a été utilisée (anciens atlas de 2001, localisation des végétations et plantes vasculaires caractéristiques, données d'occupation des sols, couches géologiques, dire d'experts). Cette première étape a permis de recenser 1760 entités de pelouses calcaïques potentielles.
- phase de terrain : cette phase consiste à affiner les contours des entités pré-localisées pour exclure les milieux ne correspondant pas à des entités de pelouses calcaïques, à caractériser ces entités et à recenser les espèces de faune (papillons, orthoptères, reptiles) et flore caractéristiques.

Le bilan de cette première année de prospection est très bon puisque 35% des entités prioritaires ont été prospectées. Cette phase de prospection se poursuit en 2022, en parallèle de l'élaboration du plan d'action.



Entité de pelouses calcaïques en cours d'enfrichement dans l'Aisne © Q. MARESCAUX



Roselière à Fougère des marais au sein de la Tourbière de Marchiennes (59) © Q. MARESCAUX

■ **Plan régional d'action régional en faveur des tourbières des Hauts-de-France**

L'année 2021 a été consacrée à la finalisation de l'élaboration d'un plan d'action pour les tourbières.

Ce document arrive à point nommé pour profiter de la dynamique créée par le programme LIFE *Anthropofens* et fédérer l'ensemble des acteurs régionaux sur l'enjeu de conservation de ces milieux si particuliers, que ce soit pour la conservation de la biodiversité ou leur rôle de maintien des stocks de carbone dans le sol limitant ainsi l'accumulation de gaz à effet de serre dans l'atmosphère.

Le plan d'action a été élaboré en partenariat avec 34 structures différentes et permet de faire l'état des lieux de la connaissance et des actions réalisées sur les tourbières en région, de proposer une première identification des secteurs à potentialités tourbeuses et de mettre en lien les acteurs pouvant agir à l'échelle de ces massifs tourbeux.

La principale menace pesant sur les tourbières régionales concerne les pressions sur l'eau, aussi bien en terme de quantité que de qualité. La plupart de nos tourbières étant phréatogènes, l'échelle à laquelle il faut porter les actions est souvent bien plus large que le territoire d'action des structures ayant la volonté de les mettre en place, d'où l'importance de mise en réseau des acteurs et de sensibilisation des structures gestionnaires de la ressource en eau.

Le manque de connaissance sur le fonctionnement de nos tourbières est également ressorti comme une lacune à combler et la poursuite de l'inventaire des tourbières régionales et de leur caractérisation fait également partie des actions prioritaire à porter. Une dynamique nationale se lance à ce sujet que le Conservatoire se chargera de porter à l'échelle régionale dès 2022.



Participer aux dynamiques de réseaux à l'échelle nationale

■ Fédération des Conservatoires d'espaces naturels

Les travaux menés au sein du réseau des Conservatoires d'espaces naturels ont encore été variés cette année.

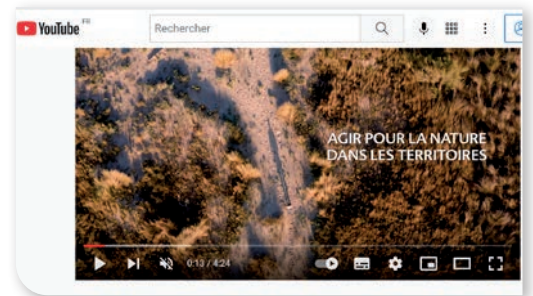
Afin de **mieux faire connaître le réseau** au grand public, une vidéo de 4 minutes expliquant les métiers d'un Conservatoire est diffusée sur YouTube [Agir pour la nature dans les territoires]. Différents salariés et bénévoles issus des 4 coins de la France exposent leur passion et leur engagement au sein de notre réseau, en espérant faire de nouveaux adeptes et recueillir de nombreux soutiens.

Dans le même esprit d'élargir notre reconnaissance par le grand public, un cahier d'activités nature «estival», rassemblant 150 jeux à destination des enfants, a été publié en partenariat avec l'éditeur Plume de Carotte et vendu en kiosque.

Sur un plan plus scientifique, le réseau a renouvelé son partenariat avec le Museum National d'Histoire Naturel pour la période 2021-2024, permettant le renforcement des compétences de la Fédération en matière de capitalisation de méthodes et d'information relative à l'élaboration et la mise en œuvre des plans de gestion par le réseau. Un poste a pu être créé dans cet objectif, participant ainsi activement au développement du Centre de ressources «Documents de Gestion Aires Protégées» de l'OFB.

Le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France est investi dans les travaux à la fois en termes de référent Direction et d'implication d'un salarié dans le groupe de pilotage. Il s'agira notamment d'alimenter les évolutions du cahier technique national de l'OFB relatif aux documents de gestion grâce aux nombreux retours d'expérience du réseau. Cet axe de travail entre pleinement comme contribution à la Stratégie Nationale pour les Aires Protégées à travers les mesures de « renforcement de la formation des gestionnaires d'aires protégées et l'animation du réseau » et des « méthodes de pilotage, d'évaluation et d'adaptation de la gestion des aires protégées ».

Des réflexions ont démarré également pour travailler sur un label bas carbone sur 3 thématiques : tourbières, forêts et prairies. Enfin le Conservatoire a accueilli la Conférence technique des directeurs traditionnellement délocalisée en juin, sur 2 jours, à Blériot-Plage !



Agir pour la nature dans les territoires :
<https://www.youtube.com/watch?v=y0rsviDxRVk>



« Mon cahier d'activités nature » :
 150 jeux à découvrir cet été en famille !
 © Fédération des Conservatoires
 d'espaces naturels



Visite de la RNR des étangs de Mépieux et de la cimenterie Vicat de Montaliou et la carrière de Creys-Mépieux (Commission Patrimoine géologique) © G. GUYETANT

■ Réserves naturelles de France (RNF)

Le Conservatoire gère 26 réserves naturelles. À ce titre, il adhère au réseau Réserves naturelles de France (RNF) et contribue activement, par l'intermédiaire de ses salariés, à ses groupes de travail et actions.

Commission Professionnalisation et police de l'environnement

Cette commission présidée par un membre de l'équipe du Conservatoire poursuit ses travaux de longue haleine en partenariat avec l'OFB, l'ONF et le Conservatoire du littoral dans les ateliers tel que OSCEAN, PV-e, les équipements de sécurité ainsi que la formation des agents. Ces sujets devraient aboutir en fin d'année 2022. Pour terminer l'année 2021, cette commission a été accueillie par le syndicat du Haut-Rhône et l'équipe de la RNN du Haut-Rhône Français lors d'une rencontre de terrain.

Commission Patrimoine géologique

La principale contribution concerne la poursuite d'un partenariat initié en 2019 entre RNF et 3 réseaux nationaux de carrières : l'Union nationale des producteurs de granulats, Minéraux industriels France et le Syndicat français de l'industrie cimentière pour la connaissance et la promotion du patrimoine géologique de ces espaces. En 2021, les nombreux échanges, la constitution d'un annuaire partagé et les réflexions autour d'outils de capitalisation, de sensibilisation et de formation font remonter de riches initiatives et partenariats positifs entre gestionnaires d'espaces naturels et exploitants de carrières. Des retours d'expériences locaux que les 4 réseaux partenaires espèrent mettre en valeur pour inspirer leurs membres.



Faire vivre une structure de près de 100 salariés et au nombre d'adhérents toujours croissant est une mission un peu cachée derrière notre objet fondamental, et pourtant prenante et nourricière.

Diversification des ressources

■ Un Conservatoire lieu d'échanges et de formation...

Malgré le contexte pandémique, le Conservatoire a pu assurer l'accueil dans de bonnes conditions de nombreux **stagiaires**. Ce ne sont pas moins de 26 personnes de cursus très divers qui sont passées par l'association. Nous comptons également en 2021, 9 **contrats d'apprentissage ou de professionnalisation**, un record pour le Conservatoire, gage de son souhait de contribuer à la formation des futurs professionnels de la protection de la nature, mais aussi dans des métiers support.

Au sein de l'équipe, malgré des baisses significatives des moyens mobilisables pour la **formation des salariés**, l'objectif reste d'assurer le maximum dans ce domaine avec le souci d'améliorer les compétences et l'adaptation aux postes. Plus de 3 229 heures de formation ont ainsi été dispensées au sein de l'équipe. A noter également une première avec une formation à destination des membres du Conseil d'administration, organisée par notre Fédération et à laquelle ont participé deux administrateurs.

Dans l'optique de renforcer la **cohésion de l'équipe et le lien avec le conseil d'administration**, notamment après la fusion, un séminaire interne sur deux jours a pu se tenir dans le Pas-de-Calais (celui de 2020 avait dû être annulé pour des raisons sanitaires). Au programme : temps d'échanges, ateliers de travail, visites de sites et moments conviviaux ont permis de (re)créer des liens et une vision collective au sein du Conservatoire.



Visite des coteaux de Dannes-Camiers (62)
lors du séminaire interne des salariés et administrateurs
© G. GAUDIN



■ ... et de plus en plus ouvert sur le monde de l'entreprise

Le contexte d'extinction de masse de la biodiversité et de changements climatiques renforce la volonté de nombreuses entreprises de soutenir les activités du Conservatoire d'espaces naturels qui agit concrètement sur ces deux enjeux.

Ainsi, 2021 a été une année record sur le nombre de **mécènes** et les montants collectés (61 854 €). Merci à eux !

■ EMAS : un gage de crédibilité et de transparence en terme d'écoresponsabilité

En 2021, dans sa démarche de management environnemental visant à mettre en œuvre les moyens nécessaires pour réduire l'impact de ses activités sur l'environnement, le Conservatoire a accueilli Charlotte Lambreth pour un stage de 6 mois.

Objectifs : mettre à jour le Système de management environnemental du Conservatoire à l'échelle Hauts-de-France, mettre à jour l'analyse environnementale, réfléchir autour de nouveaux indicateurs adaptés pour chaque implantation, proposer un nouveau plan d'actions avec des objectifs adaptés.

2021 a aussi vu l'audit de suivi externe réalisé par Bureau VERITAS, pour étudier la démarche mise en place. En résumé de son rapport de vérification EMAS : aucune non-conformité, aucun écart, des opportunités d'amélioration et des points forts...

Poursuivons donc nos efforts !

Consultez notre politique environnementale sur : <http://www.cen-hautsdefrance.org/le-conservatoire/l-eco-responsabilite>





La vie associative

■ Les «Rencontres adhérents» et les «Mercredis en CEN»

Les adhérents ont participé à trois **rencontres** en 2021, l'occasion de visiter le site du Bois de Morrière au sein du Parc Asterix à Plailly (60), le site privé de la Carrière de l'Horipette à Bachant (59) et la Forteresse de Mimoyecques (62). Au total, 42 adhérents ont pu ainsi se rencontrer et découvrir des sites spectaculaires.

En parallèle de ces journées réservées aux adhérents, 3 rendez-vous ont eu lieu à Lillers (62) dans le cadre des **Mercredis en CEN** destinés à sensibiliser la population et les adhérents à différentes activités écocitoyennes : plantation d'une haie, création de gîtes pour la faune etc.



Mercredis en CEN © C. LAMBERT



Assemblée générale 2021 à Amiens en présence de Barbara Pompili © L. CARON

■ L'Assemblée Générale à Amiens (80)

Le samedi 3 juillet 2021 se tenait à Amiens la première Assemblée générale du Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France.

Christophe LEPINE, Président du Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France, également Président de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, était heureux d'accueillir pour l'occasion partenaires, adhérents et salariés de l'association. Il a présenté son Rapport moral avant de laisser la parole aux élus venus témoigner de leurs soutiens aux actions du Conservatoire.

De nombreux élus se sont ainsi succédés à la tribune parmi lesquels : Alain Gest, Président d'Amiens Métropole, Stéphane Haussoulier, Président du Conseil Départemental de la Somme, Brigitte Foure, Maire d'Amiens, 1^{ère} Vice Présidente du Conseil régional des Hauts-de-France. Enfin, Barbara Pompili, Ministre de la Transition Écologique, est intervenue en clôture des discours pour encourager l'association à poursuivre son engagement en faveur de la protection des espaces naturels et de la biodiversité régionale.

Des membres de l'équipe permanente ont ensuite présenté une synthèse du Rapport d'activités 2020 articulée autour des 5 grands piliers du Conservatoire d'espaces naturels : «connaître», «protéger», «gérer», «valoriser» et «accompagner».

Enfin, les participants à l'AG ont assisté aux retours d'expériences de quelques Conservateurs bénévoles venus témoigner de leurs engagements et missions au service du Conservatoire et de la nature.

■ Les portes ouvertes de l'association à Lillers (62)

En septembre, ce rendez-vous était l'occasion de rencontrer l'équipe du Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France tout en découvrant les missions de l'association.

Chargés de missions, chargés d'études, animateurs nature et techniciens de l'antenne Nord Pas-de-Calais ont accueilli le grand public au sein de leurs locaux. Les participants ont aussi pu découvrir différentes manières de s'engager en faveur de la nature au côté du Conservatoire : sciences participatives, chantiers bénévoles, conservateurs bénévoles etc.

Les ateliers ludiques proposés étaient nombreux : initiation aux méthodes de suivis de la faune et de la flore ; démonstrations techniques avec du matériel utilisé dans le cadre de la gestion conservatoire (élagage, fauchage etc) ; atelier de création de petits objets avec des éléments issus de la nature ; présentation de collections d'insectes et du laboratoire scientifique ; exposition photo...

Le temps d'un après-midi, près de 70 participants sont venus découvrir les missions de notre association. Un temps d'échanges spécifique avec les représentants de communes partenaires a également permis de réunir une dizaine d'élus du territoire de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys-Romane.



Portes ouvertes 2021 à Lillers © L. CARON

Rapport financier

Ce rapport met en avant quelques éléments significatifs des évolutions d'activité constatées au cours de l'exercice comptable 2021 et traduits dans les comptes financiers et de gestion.

Les comptes de cet exercice 2021 se soldent par un résultat positif de 321 681,52 €.

■ Évènements de l'année

L'année 2021 a continué d'être marqué par la crise sanitaire. L'association a poursuivi la mise en place de dispositifs visant à préserver la santé et la sécurité des adhérents, de ses collaborateurs et de ses partenaires.

Cependant, la capacité opérationnelle de l'association a pu être maintenue hormis quelques animations nature, l'impact financier de cette crise n'est donc pas significatif sur les comptes clôturés au 31/12/2021.

Le Conservatoire a fait l'acquisition de bâtiment à réhabiliter à Boves en vue d'y installer le siège du Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France pour un budget prévisionnel de 3 340 000 €.

■ Bilan

Les mouvements significatifs concernent l'actif immobilisé, les fonds propres et les dettes.

À l'actif, les immobilisations corporelles augmentent de 2 096 255,58 € et s'élèvent ainsi à 13 103 145,72 € au 31/12/2021. Cette augmentation provient essentiellement des acquisitions de terrains réalisées en 2021.

En contrepartie, on retrouve au passif les subventions finançant ces acquisitions dans la variation et l'augmentation des autres fonds propres pour un montant de 2 076 551,37 € et portant ces fonds à 12 838 590,32 €.

L'acquisition du Bois de la loterie pour un montant de 1 483 854,50 € le 21 décembre 2021 fait en partie augmenter

la dette fournisseurs. Les prestations externes financées par les conventions triennales 2019-2021 avec l'Agence de l'Eau Artois Picardie devaient être facturées avant le 31/12/2021, les factures fournisseurs reçues ont donc été nombreuses au mois de décembre 2021.

Actif	2020	2021	Variation 2021/2020	Passif	2020	2021	Variation 2021/2020
Immobilisations incorporelles	84 538,81	86 154,87	1 616,06	Fonds associatif	891 511,98	939 942,67	48 430,69
Immobilisations corporelles	11 006 890,14	13 103 145,72	2 096 255,58	Report à nouveau			
Immobilisations financières	187 858,85	200 920,85	13 062,00	Résultat de l'exercice	176 000,69	321 681,52	145 680,83
Actif immobilisé	11 279 287,80	13 390 221,44	2 110 933,64	Autres fonds propres	10 762 039,55	12 838 590,92	2 076 551,37
				Fonds propres	11 829 552,22	14 100 215,11	2 270 662,89
Stocks				Provision pour risques et charges	93 399,76	233 399,76	140 000,00
Créances à recevoir	15 580 391,42	15 941 013,68	360 622,26	Emprunts et dettes auprès des établissements financiers	1 202 935,97	1 215 277,33	12 341,36
Disponibilités financières	2 406 261,25	2 309 392,10	-96 869,15	Partenaires avances			
Charges constatées d'avance	33 961,16	54 095,82	20 134,66	Dettes fournisseurs	491 142,58	2 730 789,10	2 239 646,52
				Dettes fiscales et sociales	791 592,20	695 567,92	-96 024,28
				Autres dettes	1 229 983,05	1 219 745,30	-10 237,75
				Produits constatés d'avance	13 661 295,85	11 499 728,52	-2 161 567,33
Actif circulant	18 020 613,83	18 304 501,60	283 887,77	Dettes	17 376 949,65	17 361 108,17	-15 841,48
Total général	29 299 901,63	31 694 723,04	2 394 821,41	Total général	29 299 901,63	31 694 723,04	2 394 821,41

Bilan simplifié

■ Partenariats financiers

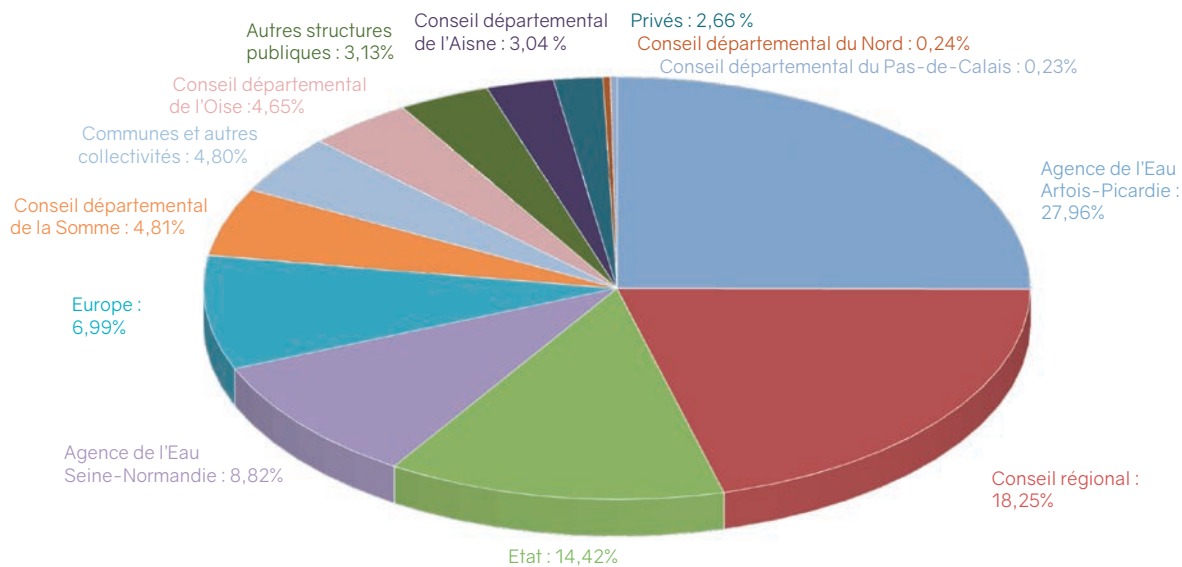
Les partenariats financiers augmentent de 1 252 075,80 € et s'établissent à 8 422 665,63 €. Cette augmentation significative s'explique par la réalisation du programme LIFE plus importante par rapport à l'année 2020, l'augmentation des prestations externes financées par le montage de contrats Natura 2000, l'augmentation des partenariats avec

les Agences de l'eau et les communes et communautés de communes ainsi que le recours aux financements privés.

Les principaux partenaires restent l'Agence de l'eau Artois Picardie 27,96 % en forte augmentation de 557 K€, le Conseil régional 18,25 % en augmentation de 48 K€, l'Etat 14,42 % en augmentation de 265 K€, les 5 Conseils

Départementaux 12,96 %, l'Agence de l'eau Seine Normandie 8,82 % en augmentation de 116 K€, et l'Europe 6,99 % en diminution de 107 K€.

À ces partenariats s'ajoutent d'autres produits liés à la consommation des subventions d'investissement pour 249 972,60 €. Les cotisations et dons s'élèvent à 66 840 €.



Partenaires financiers 2021 : 8 422 665,63 €

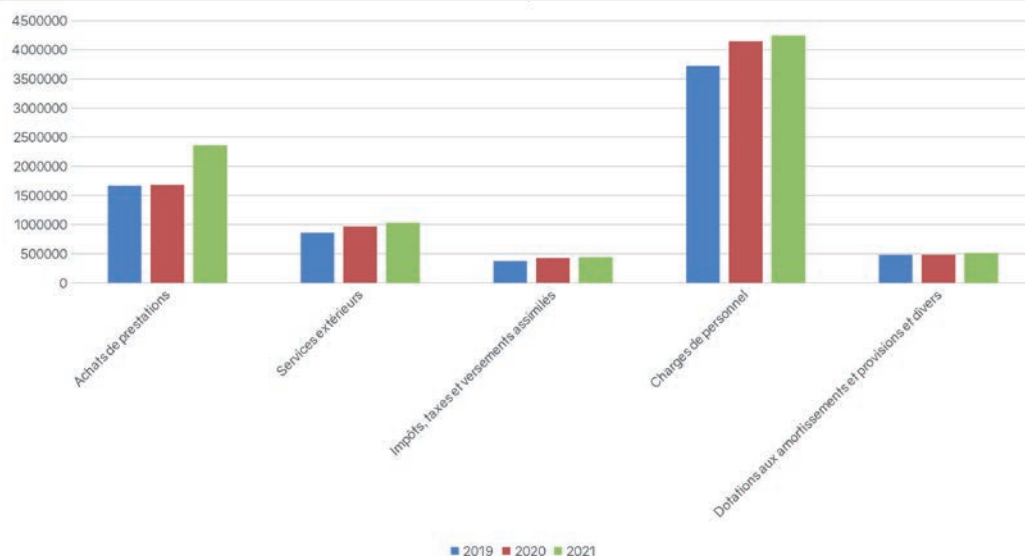
Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation augmentent de 943 630,11 € et s'établissent à 8 591 545,76 €.

L'augmentation provient essentiellement des achats de prestations qui augmentent de 681 720,73 €.

L'accroissement des activités entre autre lié au programme LIFE et à la fin des deux premières conventions triennales 2019-2021 avec l'Agence de l'Eau Artois Picardie a engendré cette augmentation.

Notons que le poste charges de personnel augmentent de 97 965,21 €, première année où l'harmonisation salariale liée à la fusion a impacté les comptes sur l'année entière.



Charges d'exploitation 2021 : 8 591 545,76 €

Bénévolat

La contribution des bénévoles représente 9 293 heures dont 1 703 heures au titre du fonctionnement de la structure et 7 590 heures pour les activités de terrain soit 4.80 équivalents temps pleins. La valorisation du bénévolat qui est à présent comptabilisée dans les comptes du Conservatoire représente 144 641,39 €.

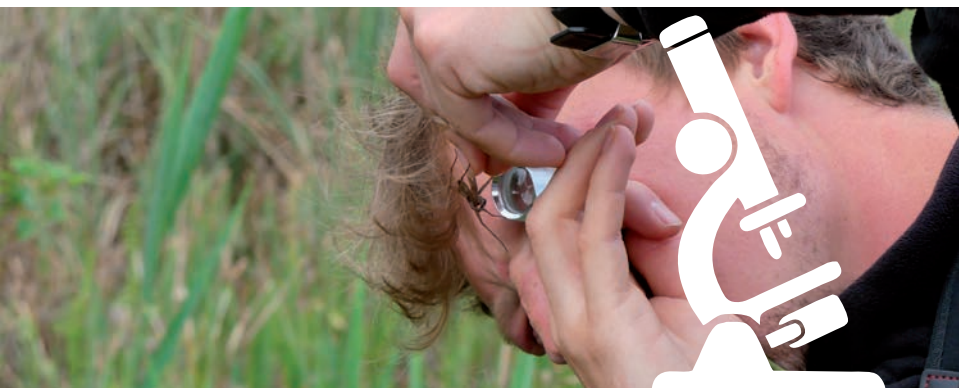
Frais financiers

Le résultat financier est stable par rapport à 2020. La situation de trésorerie saine en 2021 a permis de diminuer fortement le recours au financement à court terme de la trésorerie ; cependant, l'acquisition du bâtiment à Boves a engendré des frais financiers (intérêts intercalaires) pour un montant de 9 185,43 €.

Conclusion

Le résultat d'exploitation retraité des reprises sur subvention d'investissement s'élève à 373 836,14 € sur lequel s'impute le résultat financier de - 41 567,83 € et le résultat exceptionnel retraité de -10 586,79 € pour former le résultat net comptable de 321 681,52 €.

Ces chiffres témoignent d'une bonne gestion des activités. Pour 2022, le budget prévisionnel des activités récurrentes s'établit à 13 175 976,55 € dont 4 207 491,71 € pour le programme LIFE.



Nombre de plans de gestion écologique
en activité en 2021 : 275

Nombre de sites gérés disposant d'un
document de gestion en activité : 357

Données faune et flore transmises en 2021
aux réseaux de la connaissance : + 70 000

Au 31/12/2021

Nombre de sites contractualisés : 512

- en Gestion directe : 426
- en Assistance à la gestion : 86

Superficie contractualisée : 17 670 ha

- en Gestion directe : 15 763 ha
- en Assistance à la gestion : 1907 ha



Surface engagée auprès d'agriculteurs : 2142 ha

- Superficies fauchées : 570 ha
- Superficies pâturées : 1572 ha

**Chantiers confiés à l'économie locale en
2021 (entreprises, structures d'insertion) : 401**

**Chantiers nature 2021 avec des volontaires et
apprenants : 139 pour 2060 participants.**

**Sorties nature organisées en 2021 :
333 pour 7096 participants**

- dont 115 sorties scolaires pour 3489 participants ;
- dont 39 sorties avec des groupes constitués pour 803 participants ;
- dont 179 sorties avec le grand public pour 2804 participants.



Le Conservatoire est
animateur **Natura 2000**
sur 17 sites pour
13 822 ha



Le Conservatoire gère
26 Réserves naturelles
(4 nationales, 22
régionales) pour **950 ha**



Au 31/12/2021

Salariés : 111
(soit 103 ETP)

Le Conservatoire est engagé
dans une démarche écoresponsable :



Adhérents : 1741
Conservateurs bénévoles : 98
Administrateurs : 21